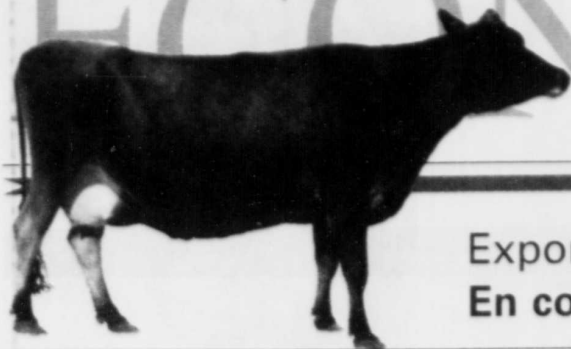


## ÉCONOMIE

						
<b>DOLLAR</b>	<b>OR</b>	<b>NASDAQ</b>	<b>TORONTO</b>	<b>NEW YORK</b>	<b>PÉTROLE</b>	
71,80 cUS -0,05	62,47 euro +0,01	348,60 \$US +0,20	1520,15 +30,46	6650,03 +29,26	8604,60 +113,38	27,73 \$US +0,75



Exportations de produits laitiers: accord entre le Canada et les États-Unis B 4  
En coulisses Propriété étrangère: que fera Ottawa? B 3

# Le conflit du bois d'œuvre tire à sa fin

RÉJEAN LACOMBE  
RLacombe@lesoleil.com

■ Le long et très coûteux conflit sur le bois d'œuvre tire à sa fin. Le ministre fédéral du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, a indiqué, hier, que les négociateurs canadiens et américains ont réussi à s'entendre après de longues négociations. « Sur la substance, dit-il, le fond du dossier est pratiquement réglé. »

Il ne resterait plus « qu'un petit bout de chemin à parcourir pour le Québec » avant que l'entente soit totale. Ce « petit bout de chemin » laisse entendre que le Québec devra obligatoirement modifier son régime forestier.

Alors qu'il s'adressait aux membres du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), M. Pettigrew a précisé que les représentants américains devaient fournir, hier ou au début de la semaine prochaine, les fameux bulletins d'interprétation dans lesquels on retrouvera les grandes lignes de la nouvelle entente canado-américaine sur le bois d'œuvre.

Le ministre québécois des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Sam Hamad, qui a rencontré M. Pettigrew hier matin, devait lui aussi préciser à l'issue de cette rencontre que « l'on n'est pas loin d'une entente ».

Mais, dans toute cette saga qui s'éternise depuis 20 ans et qui a cul-



Pour le ministre fédéral du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, le long conflit canado-américain sur le bois d'œuvre est presque terminé.

miné le 22 mai 2002 avec l'imposition par les Américains de taxes atteignant 27 % sur les livraisons canadiennes de bois d'œuvre, il reste encore quelques fils à attacher. Il n'est pas exclu que le Canada impose, pen-

dant une période déterminée et temporaire, une taxe sur les exportations de bois d'œuvre en direction des États-Unis. M. Pettigrew explique que les provinces productrices pourront ainsi profiter d'un délai de quelques

mois pour mettre en application les modifications contenues dans les bulletins d'interprétation.

En plus, les fameuses taxes américaines cachent un véritable trésor. Depuis près d'un an, les industriels

forestiers canadiens ont payé 1,2 milliard \$ en droits compensatoires. Ils comptent bien récupérer le magot. Le ministre du Commerce international estime que « cela ne veut pas dire que ce 1,2 milliard \$ va rester aux États-Unis ».

M. Pettigrew ne ferme pas la porte à cette éventualité. Mais tout comme M. Hamad, il précise que tout cela fera partie des négociations. Toutefois, M. Pettigrew explique qu'à l'avenir « si nous respectons les règles équitables, c'est le libre-échange qui s'appliquera et il n'y aura aucun tarif ».

## PLAINTES MAINTENUES

Dans la même foulée, le Canada n'a pas l'intention de retirer ses six plaintes portées contre les États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et devant l'ALENA.

D'ailleurs, dans quelques jours, soit le 20 mai, l'OMC va publier sa décision concernant ce conflit sur le bois d'œuvre. Puis, le mois prochain, ce sera autour de l'ALENA d'en faire autant.

Devant la tournure des événements, le ministre Pettigrew insiste pour dire qu'il est déterminé à régler le dossier du bois d'œuvre pour une longue période.

Tout en rendant hommage aux Américains, il se réjouit de constater que pour la première fois en 25 ans, Américains et Canadiens ont réussi à établir un véritable dialogue sur les pratiques forestières canadiennes et québécoises. « Nous connaissons, dit-il, les règles du jeu avant longtemps. »

## L'industrie est moins optimiste que Pettigrew

■ MONTRÉAL (Selon *La Presse*) — Des représentants de l'industrie ont tempéré l'optimisme des ministres Hamad et Pettigrew.

Entre autres, ils estiment que la teneur des modifications que le Québec devrait faire à son régime forestier pour satisfaire Washington demeure très incertaine. Ils croient aussi que les ministres Pettigrew et Hamad ont démontré « un peu trop d'optimisme » envers la possibilité d'une entente prochaine avec les Américains.

« Nous n'avons encore aucune indication que l'écart considérable qui sépare les positions canadienne et américaine lors de l'ajournement des négociations, en février dernier, ait été rétréci de la moindre façon », a indiqué Marc Boutin, directeur du commerce international au Conseil de l'industrie forestière.

« Nous souhaitons tous évidemment un règlement à cette dispute. Mais je crois que le ministre Pettigrew a des propos un peu trop optimistes pour le moment. »

La prochaine étape dans ce dossier est attendue d'une journée à l'autre à Washington, avec la publication d'un « bulletin d'interprétation » de la part du Département américain du Commerce.

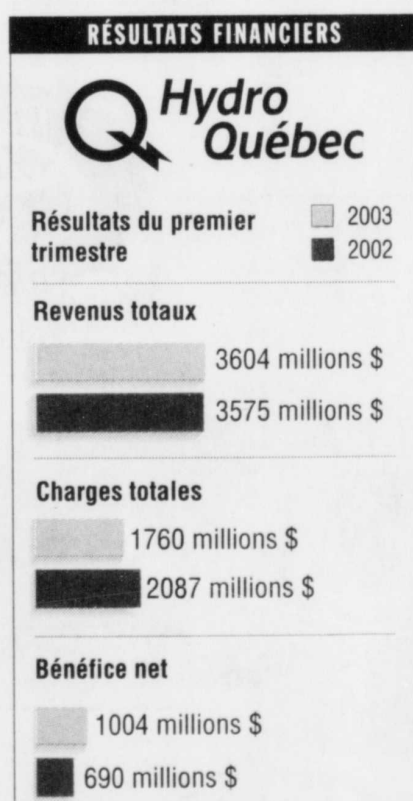
## En trois mois, Hydro engrange un profit de 1 milliard \$

FRANCIS VAILLES  
*La Presse*

■ MONTRÉAL — L'hiver rigoureux, la croissance économique et la guerre en Irak ont favorisé Hydro-Québec au cours du premier trimestre. La société d'État a engrangé un milliard \$ de profits durant les trois premiers mois de l'année, un bond de 314 millions \$ sur le trimestre correspondant de 2002.

Cette hausse s'explique principalement par la croissance de la demande d'électricité au Québec, dont l'impact sur le bénéfice s'élève à plus de 300 millions \$. La moitié de cette augmentation est attribuable aux températures particulièrement froides au Québec entre le début janvier et la fin mars. La croissance économique et son incidence sur la demande d'électricité des entreprises explique l'autre moitié des 300 millions \$ de hausse de profits attribuable au marché québécois, a expliqué le vice-président finances et chef services financiers d'Hydro-Québec, Daniel Leclair.

Hydro-Québec a vendu moins sur les marchés extérieurs, mais la forte hausse des prix a permis à l'entreprise d'accroître son bénéfice de quel-



que 75 millions \$ à cet égard. Une perte de change plus grande de quelque 90 millions \$ par rapport à l'an dernier est venue amoindrir la hausse des bénéfices.

Voir HYDRO en B 2 >

## L'emploi fléchit au pays

Le chômage baisse de 0,3 % dans la région de Québec

LOUIS TANGUAY

LTanguay@lesoleil.com

■ Le nombre d'emplois au Canada a fléchi de 19 000 en avril malgré une hausse de 12 000 au Québec.

Le taux de chômage a quant à lui augmenté de 0,2 point à 7,5 % pour l'ensemble du pays. Il a aussi gagné deux autres dixièmes au Québec à 9,1 %, après un bond de 0,3 point en mars. Pour la région de la capitale, on rapporte une amélioration à 7,7 % en avril comparativement à 8 % en mars.

Les données publiées hier par Statistique Canada indiquent que la création d'emplois au Canada pendant les quatre premiers mois de l'année (+ 0,3 %) a été nettement inférieure à celle du premier tiers de 2002 (+ 1,4 %).

Pendant ce temps, aux États-Unis, les pertes d'emploi se poursuivent, bien que moins fortement en avril par rapport aux deux mois précédents. On parle néanmoins de 322 000 emplois de moins depuis le début de 2003.

Au Canada, plusieurs observateurs font remarquer que la chute en avril se compose d'une perte de 29 000 emplois à temps partiel et d'un gain de 11 000 autres à temps plein. À eux seuls, les travailleurs de 15 à 24 ans en ont perdu 20 000, principalement à temps partiel. Le taux de chômage de cette catégorie d'âge a bondi de 0,7 point, à 13,4 %.

L'Ontario encaisse la plus forte perte d'emplois (27 000) et une hausse de son taux de chômage de 0,3 point, à

**CHÔMAGE PAR VILLE**

Fév. - Avril (Moyenne %)

Saint-Jean, T.-N.	9,3
Halifax	7,0
Saint-Jean, N.-B.	9,2
Saguenay	11,2
<b>Québec</b>	<b>7,7</b>
Trois-Rivières	9,3
Sherbrooke	6,7
Montréal	9,2
Ottawa-Gatineau	6,7
Toronto	7,3
Hamilton	5,2
Winnipeg	5,2
Regina	5,8
Calgary	5,8
Edmonton	5,5
Vancouver	7,1

Source: Statistique Canada INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

6,8 %. Statistique Canada prévient que le relevé a été effectué dans la semaine du 13 au 19 avril, soit après quelques semaines d'éclosion de la pneumonie atypique, mais avant la mise en garde de l'Organisation mondiale de la santé recommandant aux voyageurs d'éviter Toronto.

Selon l'agence fédérale, l'enquête ne permet pas de mesurer efficacement

Voir EMPLOI en B 2 >

## Forfait "fête des Mères"

Facial aroma  
Enveloppement  
ou exfoliation  
Pressothérapie

VALEUR DE 185 \$  
**Pour 119 \$\***

\*En vigueur jusqu'au 11 mai  
Applicable chez:

AMERISPA Château Bonne Entente  
AMERISPA Auberge Godefroy  
AMERISPA Hilton Lac-Leamy

AMERISPA

FORFAITS EN VENTE  
chez AMERISPA

au 3400, chemin Ste-Foy, Ste-Foy  
et aux Galeries de la Capitale  
dans la cour centrale

www.amerispa.ca  
418 • 650 • 4575  
1 • 866 • 263 • 7477

EMPLOI

Suite de la B 1

L'impact du SRAS puisque le congé du Vendredi saint (survenant pour la première fois depuis huit ans pendant la période de référence) a aussi des «répercussions appréciables» sur le nombre total et la répartition des heures travaillées.

Statistique Canada observe néanmoins que tout le recul dans le secteur ontarien de l'hébergement et de la restauration s'est concentré chez les travailleurs des restaurants de la métropole.

AU QUÉBEC

La création de 12 300 emplois au Québec en avril suit un repli de 20 800 postes en mars, observe Joëlle Juneau, économiste au Mouvement Desjardins.

La participation au marché du travail, fait-elle remarquer, s'est accrue de 20 300 personnes, ce qui a contribué à la hausse du taux de chômage au-dessus de la barre des 9% et au niveau le plus élevé depuis février 2002 (9,2%).

Le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, se réjouit pour sa part de voir que la population active au Québec (travailleurs et chercheurs d'emploi) dépasse pour la première fois les quatre millions.

C'est un signe à son avis que les Québécois ont davantage confiance dans l'économie.

Depuis six ans, on assiste à la création de 55 000 emplois par année en moyenne et le ministre est convaincu que les 50 000 seront dépassés encore en 2003.

À titre d'indication, il soutient que les 30 000 postes officiellement offerts dans le réseau informatisé d'Emploi-Québec ne représentent que 30% des emplois disponibles.

Donc, il y en aurait «pas loin de 100 000», selon M. Béchard et cela justifie qu'on valorise l'effort. À son avis, pour attirer des entreprises au Québec et dans ses régions, la compétence et la disponibilité de la main-d'œuvre ont autant d'importance que les crédits d'impôt et les subventions.

TAUX D'INTÉRÊT

La prévision moyenne des analystes pour avril se situait entre 10 000 et 13 000 créations d'emploi, avec un maintien du taux de chômage à 7,3%.

Selon plusieurs d'entre eux, par exemple chez Desjardins ou chez BMO Nesbitt Burns, les chiffres divulgués hier devraient inciter les dirigeants de la Banque du Canada à adopter une position neutre lors de la prochaine décision statutaire sur les taux d'intérêt, le 3 juin.

Un médiateur pour Air Canada et ses syndicats

■ TORONTO (PC) — Un juge a ordonné à la direction d'Air Canada et aux différents syndicats de l'entreprise de se rencontrer devant un médiateur lundi afin de régler la question litigieuse du coût de la main-d'œuvre.

Qualifiant cette annonce de «développement extraordinaire», le juge James Farley de la Cour supérieure de l'Ontario a ordonné aux syndicats de se réunir avec la direction d'Air Canada et de ses filiales Jazz et Zip pour trouver une solution aux efforts de réduction des coûts — une dispute qui, selon lui, compromet la restructuration de la compagnie aérienne.

«Je continue de m'assurer que l'effort maximal soit fait par toutes les parties pour voir si une résolution au sujet d'une restructuration d'Air Canada peut être adoptée», a affirmé M. Farley dans un avis envoyé au transporteur, aux créanciers et aux syndicats qui a été rendu public vendredi par Ernst & Young, le vérificateur nommé par la Cour.

La compagnie et ses cinq syndicats vont commencer à se rencontrer lundi avec le juge Warren Winkler qui agira comme médiateur.

Air Canada a fixé la date du 15 mai pour arriver à une entente sur des réductions de coûts et des concessions de la part de ses employés.



Christiane Germain

Christiane Germain siègera au c.a. de Gesca

■ À l'invitation du président du Conseil de Gesca ltée, M. André Desmarais, M<sup>me</sup> Christiane Germain, présidente et chef de la direction du Groupe Germain, a accepté de siéger au conseil d'administration du groupe de presse.

«M<sup>me</sup> Germain possède une vaste expérience de gestionnaire et ses succès dans l'industrie touristique au Canada révèlent ses qualités d'entrepreneure. Il ne fait aucun doute que Gesca saura tirer parti de la présence de M<sup>me</sup> Germain au sein de son Conseil et que notre entreprise profitera de ses talents et de son dynamisme», a fait valoir M. Desmarais par voie de communiqué.

M<sup>me</sup> Germain a fait sa marque comme propriétaire et gestionnaire d'établissements hôteliers à Québec, Montréal et à Toronto, en plus de la renommée Auberge Hatley dans les Cantons-de-l'Est.

Filiale à part entière de Power Corporation du Canada, Gesca est propriétaire des quotidiens LE SOLEIL, La Presse, Le Quotidien, Le Nouvelliste, Le Droit, La Voix de l'Est et La Tribune. L'entreprise emploie près de 1700 personnes dans ses quotidiens et dans ses filiales.

U distributions. Bon... La recom... mentaire a... sant pour l... tiques. Le r... Rock, est p... nadien, Sh... les deux, le... Manley, qu... Significa... ship aidan... beaucoup... les procha... on pourrai... sieurs moi... finitive ne... bios et so... vent être d... élevée qu... étrangère... 20% pour... holding, c... In'en re... s'interrog... pourrait a... tions. C'es... CIBC Mar... Talbot, de... dans de re...

Il est loit... serait rag... gère. Pou... — Il fau... mérité se... dia, les... étrangèr... les socié... — Il res... ment int... américa... s'est en e... y a quelq...

Cin... ■ MON... rent a e... lions.S... mestr... perte n... tion, pe... 2002.

LES PETITES ANNONCES DU SOLEIL

Scierie Leduc reprend la production lundi

REJEAN LACOMBE  
RLacombe@lesoleil.com

■ Fermée depuis près de cinq semaines à cause de l'interminable conflit sur le bois d'œuvre, la Scierie Leduc, de Saint-Émile, propriété des Papiers Stadacona, renoue avec la production à partir de lundi prochain.

Le président et chef de la direction de la papetière, M. André Sarasin, souligne que les 78 employés ont tous été rappelés à l'ouvrage. Cependant, M. Sarasin prend bien soin d'indiquer que cela ne signifie pas pour autant que la scierie est à l'abri d'une nouvelle fermeture.

Il précise que le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre fait très mal à l'entreprise de Saint-Émile qui fonctionne à perte. En fait, la papetière a besoin de copeaux de bois pour fabriquer du papier et sa scierie va lui apporter le matériau souhaité.

Une fois que Stadacona sera bien approvisionnée en copeaux, la Scierie Leduc pourrait être confrontée à une nouvelle fermeture si jamais le conflit sur le bois d'œuvre s'éternise. «La situation est incertaine», de dire M. Sarasin.

La Scierie Leduc produit annuellement 50 millions de pieds mesure de

planche (PMP) et expédie à la maisonnière environ 50 000 tonnes de copeaux de bois annuellement.

SITUATION DRAMATIQUE

Le président de Papiers Stadacona ne cache pas que la situation est dramatique dans l'industrie du bois d'œuvre. «Il faudrait, dit-il, que j'investisse dans la scierie. Mais avec ce que l'on connaît, on fonctionne à perte. Ça ne peut plus continuer comme ça.»

M. Sarasin explique qu'étant donné que la Scierie Leduc est intégrée à la papetière, elle s'en tire un peu mieux que les autres scieries. «Mais, dit-il, les scieries qui ne sont pas intégrées vivent des moments très difficiles.»

Il souhaite donc que l'épreuve de force que se livrent les États-Unis et le Canada prenne fin le plus rapidement possible afin que l'industrie du bois de sciage reprenne son souffle.

HYDRO

Suite de la B 1

«Il faut croire que les planètes étaient bien alignées pour Hydro-Québec au premier trimestre», a dit M. Leclair.

Sur les marchés extérieurs, l'hiver rigoureux a fait bondir le prix du gaz naturel, tandis que les tensions précédant la guerre en Irak ont fait monter le prix du baril de pétrole à des sommets. Cette forte inflation des prix de l'énergie tirée des combustibles fossiles s'est répercutée sur l'électricité, dont le prix moyen a explosé de 70% durant le trimestre sur les marchés extérieurs (nord-est des États-Unis plus particulièrement).

En moyenne, la filiale Hydro-Québec Production vend son énergie, au prix du gros, plus de 9,0¢ le kilowattheure sur les marchés extérieurs, contre 2,79¢ à Hydro-Québec Distribution, qui sert les clients du Québec. Les consommateurs et les entreprises paient en moyenne 5,25¢ le kilowattheure pour l'électricité qu'elles achètent à Hydro-Québec Distribution.

Malgré ces généreux profits du premier trimestre, M. Leclair ne s'attend pas à ce qu'Hydro obtienne de meilleurs résultats que l'an dernier pour l'ensemble de 2003, dont l'année financière se termine le 31 décembre.

«Nous aurons les mêmes bénéfices que l'an dernier, que nous estimons entre 1,5 et 1,6 milliard», dit-il.

Historiquement, le premier trimestre de l'année, en plein cœur de l'hiver, a toujours été très favorable à la société d'État. En 2002, après avoir empoché 690 millions \$ de profits en

janvier et la fin de mars, Hydro avait vu son bénéfice baisser à 227 millions \$ au deuxième trimestre, 287 millions \$ au troisième trimestre et 322 millions \$ au quatrième trimestre. Au total, l'année s'était soldée par 1,53 milliard \$ de profits.

La semaine dernière, le rapport Breton nous apprenait que le gouvernement du Québec s'attend à recevoir 243 millions de plus de ses sociétés d'État — notamment d'Hydro — au cours de son année financière qui se termine le 31 mars 2004. L'ex-verificateur général, Guy Breton, qui affirme que le gouvernement du Québec a un trou budgétaire de 4,3 milliards \$ en 2003-2004, jugeait probable une hausse du dividende d'Hydro-Québec.

«Nous verrons à satisfaire tous et chacun», a déclaré le vice-président Finances d'Hydro à ce sujet. Précisons que le bénéfice du premier trimestre d'Hydro, qui se termine le 31 mars, entre dans les livres du gouvernement pour l'exercice qui se termine le 31 mars 2003. Québec ne peut donc compter sur cet argent pour l'année financière qui s'étale du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004, année qui a fait l'objet du trou de 4,3 milliards \$.

Au total, les revenus d'Hydro ont été de 3,6 milliards \$ au premier trimestre, en hausse de moins de 1% sur le même trimestre de 2002. Par secteur, le bénéfice d'Hydro-Québec Distribution s'est élevé à 197 millions \$ (+ 113 millions \$), celui d'Hydro-Québec TransÉnergie à 73 millions \$ (- 47 millions \$), celui d'Hydro-Québec Production à 742 millions \$ (+ 232 millions \$) et celui d'Hydro-Québec Pétrole et gaz, à 12 millions \$ (+ 1 million \$).

Devenez des fournisseurs potentiels!

**BUSINESS CAFÉ**

La Chambre de commerce de Lévis

ENTREPRISE INVITÉE

**AgriNovo**  
Coopérative agroalimentaire

Monsieur Patrice Carle, Directeur général et trésorier

Les gens d'affaires présents à ce déjeuner pourront connaître tous les détails sur les besoins en produits et services d'AGRINOVO.

N'oubliez pas vos cartes d'affaires!

14 mai 2003 • 7 h 15 à 9 h  
Hôtel Rond-Point, 53, route Kennedy, Lévis  
15 \$ membre / 20 \$ non-membre (taxes en sus)

Un réseau qui marche!

Réservation obligatoire  
Information et réservations  
837-3411

PERSPECTIVE

FM 93

Le SOLEIL

www.cjmf.com

TOYOTA CHARLESBOURG

Joyeuse fête des Mères!

Pour toujours Toyota, c'est... Charlesbourg

Corolla 229\$

0\$ dépôt de sécurité\*  
par mois / location 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 4415\$  
Option 0\$ comptant également disponible à la location

À partir de 15 290\$

RAV4 279\$

par mois / location 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 3 849\$  
Option 0\$ comptant également disponible à la location

À partir de 24 485\$

6070, boul. du Jardin, Charlesbourg  
623-9843  
charlesbourgtoyota.com

Ouvert du lundi au vendredi 9h à 21h

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

Au Seul de l'Harmonie

**CENTRE DE THÉRAPIE**  
Jeux - Alcool - Toxicomanie

est fier de présenter madame Véronique Langlois. Celle-ci agira à titre de directrice générale.

Madame Langlois est une gestionnaire efficace et aguerrie. Infirmière diplômée, détentrice d'une maîtrise en administration publique de L'ENAP et de plusieurs certificats, celle-ci a cumulé plus de 15 ans de loyaux services à la Croix-Rouge à titre de coordonnatrice.

Vous avez besoin d'aide, vous pouvez joindre le Centre en tout temps au 418-666-7900 ou au 2-A rue de l'Église, Beauport, Québec, G1C 2C4.

Découvertes Rencontres Convivialité

**Bulles en NOIR**

Le 26 mai prochain, le Théâtre Périscope vous convie à un cocktail Arts/Affaires des plus effervescents. Venez déguster de fins chocolats, accompagnés de fruits rafraîchissants et d'excellents mousses californiens de la maison Mumm. Une occasion exceptionnelle de s'amuser en toute convivialité et de contribuer à l'essor du théâtre de création à Québec!

Faites vite, les places sont limitées!

Quand : le 26 mai, de 19 h à 21 h  
Où : Musée National des beaux-arts du Québec  
Billet : 50 \$  
Réservation : (418) 648-9989

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Sylvain MOISAN, Associé LEMUEUX INC. ET

Nancy BERNIER, Comédienne

théâtre PÉRISCOPE

LIEU DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

www.theatreperiscope.qc.ca

LE SOLEIL

## EN COULISSES

## Propriété étrangère: que fera Ottawa?

Un comité des Communes vient de recommander la levée des règles limitant la propriété étrangère dans le secteur de la câblodistribution et des télécommunications. Bon? Pas bon? Chicane en vue...

La recommandation du comité parlementaire arrive à un moment intéressant pour les amateurs de débats politiques. Le ministre de l'Industrie, Alan Rock, est pour. Celle du Patrimoine canadien, Sheila Copps, est contre. Entre les deux, le ministre des Finances, John Manley, qui affiche quelques réserves.

Signification: la course au leadership aidant, on pourrait bien entendre beaucoup parler de la question dans les prochains mois. Mais, contrecoup, on pourrait aussi attendre encore plusieurs mois avant qu'une décision définitive ne soit prise. Pour l'heure, câbles et sociétés de téléphonie ne peuvent être détenus à une hauteur plus élevée que 46,7% par une société étrangère (intérêt direct maximal de 20% pour une société, de 33% pour un holding, et de 46,7% pour un combo).

Il n'en reste pas moins intéressant de s'interroger sur les conséquences que pourrait avoir une levée des restrictions. C'est ce que font Dvai Ghose, de CIBC Marchés mondiaux, et Richard Talbot, de RBC Marchés des capitaux, dans de récents commentaires.

## BCE

Il est loin d'être certain que BCE passerait rapidement sous coupe étrangère. Pour deux raisons:

— Il faudrait d'abord que le conglomérat se départisse de Bell Globemedia, les restrictions à la propriété étrangère n'étant pas modifiées pour les sociétés de médias.

— Il reste aussi à voir si elle est vraiment intéressante pour une société américaine. SBC Communications s'est en effet retirée de Bell Canada il y a quelques mois.

La direction du conglomérat est en faveur d'une modification aux règles. L'absence de restrictions rendrait, croit-elle, plus aisée la recherche de capitaux.

Mais, note M. Ghose, on peut se demander si BCE n'a pas plus à perdre. La société domine le secteur des communications canadiennes en partie parce que son marché est protégé des gros joueurs internationaux.

## TELUS

Détenue à 21% par Verizon, Telus pourrait bien à long terme passer à l'américaine. Lors de l'appel conférence de la société, au troisième trimestre, le chef de direction de Verizon, Ivan Seidenberg, a clairement réaffirmé l'engagement stratégique de sa compagnie dans la canadienne. Embûche actuelle: aux cours où se négocie chacune des sociétés, Telus aurait sans doute un impact dilutif sur le bénéfice de Verizon.

LES AUTRES  
TÉLÉCOMMUNICATEURS

Certains spéculent que Call Net, qui est détenue à 10% par Sprint Corp., de même que AT&T Canada (qui, elle, n'est plus détenue par AT&T et devra changer de nom en septembre) seraient toutes deux des proies intéressantes. Les deux analystes ont des doutes, du moins à court et à moyen terme. AT&T Corp. s'est désengagée de AT&T Canada et semble maintenant vouloir se concentrer sur son marché intérieur. Même comportement chez Sprint.

## LES SANS-FIL

Le secteur en est un propice à la consolidation, avec sa contiguïté et une rareté de spectre. De gros noms européens pourraient être tentés de s'amener au Canada. Vodafone, mm02 et Orange ont déjà de larges réseaux en Europe et une empreinte internationale.

François  
Pouliot

FPouliot@lesoleil.com

Reste à voir ce qui est sur le marché. Bell Mobilité et Telus Mobilité font déjà partie de conglomérats.

Il y a aussi Microcell, mais l'américaine T Mobile a décidé de ne pas participer à son refinancement, ce qui n'en fait pas au départ une cible de premier choix.

Il y a aussi Rogers sans fil, qui pourrait bien, elle, cependant, intéresser AT&T Wireless. La compagnie américaine détient d'ailleurs déjà un intérêt de 34% dans la société. Il faudrait cependant que Rogers Communications accepte de vendre son bloc contrôle. Autre contrainte, le titre de Rogers sans fil (Rogers Wireless) se négocie actuellement à prime sur celui d'AT&T Wireless (effet dilutif).

## LES CÂBLOS

Quelques possibilités ici aussi. Rogers Communications, Shaw et Cogeco pourraient être des cibles intéressantes. Quoique les acheteurs ne sont pas pour l'instant évidents et Rogers Communications devrait vraisemblablement se départir de sa division médias (les barrières sur la propriété étrangère demeurent pour les médias). La levée de l'empêchement devrait à tout le moins permettre aux titres des câbles de prendre de la valeur, estime Richard Talbot, les multiples des sociétés canadiennes se rapprochant de ceux des américaines.

Si elle n'est pas elle-même une cible, Shaw pourrait par ailleurs peut-être tenter de se départir de StarChoice. Le bras de télévision satellite est déficitaire. EchoStar et DirectTV pourraient être intéressées.

## TD WATERHOUSE?

La Banque TD est-elle sur le point de vendre TD Waterhouse US? C'est la ruine qui court, avec une étiquette de 1,5 milliard\$US (2 milliards\$CAN).

Si le prix est exact, la transaction pourrait être intéressante pour la Banque (TD, 34,75\$), dit Michael Overvelde. L'analyste de UBS Warburg indique que la filiale de courtage a reçu peu d'attention de la part des analystes quant à sa valeur. La vente permettrait de cristalliser passablement de valeur cachée. Ainsi, en termes de ratios d'endettement, la TD passerait instantanément du dernier au premier rang du groupe des grandes banques canadiennes.

Cette nouvelle flexibilité financière pourrait lui permettre d'augmenter son dividende pour la première fois depuis le premier trimestre 2001. Sa position de négociation serait aussi améliorée dans l'éventualité d'une fusion bancaire. Elle aurait enfin plus de liquidités pour éventuellement procéder à une nouvelle acquisition américaine, mais dans le secteur du détail. Pareille acquisition stabiliserait ses revenus, affirme l'analyste.

M. Overvelde demeure cependant neutre sur le titre avec une cible à 38\$.

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE  
SOUS PRESSION

Un abaissement de cote chez Scotia Capital et une hausse de cote chez RBC Marchés des capitaux. Les derniers résultats de l'Industrielle Alliance (IAG, 34,74\$) amènent à des perceptions différentes.

Au premier trimestre, la société rapporte un bénéfice de 75¢ par action, 7¢ sous le consensus des analystes.

Tom MacKinnon abaisse sa recommandation à « sous-performe ». L'analyste de Scotia soutient qu'à l'évidence l'assureur a raté sa cible. Il explique l'écart par deux augmentations, l'une liée aux réclamations en assurances collectives (3¢) et l'autre aux réserves servant à garantir le capital de certains fonds mutuels (4¢).

M. MacKinnon se dit de plus en plus préoccupé par les résultats futurs de l'Industrielle Alliance. Il cite:

— Une augmentation de la pression sur les prix et une baisse des parts de marché de la société dans le créneau des courtiers, ce qui devrait ralentir la croissance des ventes d'assurances individuelles. La situation fera en sorte que la compagnie n'atteindra vraisemblablement pas sa cible d'une croissance des ventes de 5% annuellement.

— Une augmentation significative de l'exposition aux rentes viagères et la baisse potentielle des taux d'intérêt pourraient compresser le rendement.

— Même s'il ne s'agit que d'une tendance observée depuis deux trimestres, les réclamations augmentent en assurances collectives, et le développement rapide des affaires dans ce créneau risque de réserver quelques surprises.

— Au premier trimestre, l'augmentation des réserves pour garantir le capital des fonds mutuels n'a fait suite qu'à une baisse de 4% des marchés. Cela suggère une sensibilité accrue des résultats de l'Industrielle au recul des marchés.

M. MacKinnon a une cible à 37\$.

Katia Ivanova augmente toutefois sa recommandation sur la société à « sur-performe ». L'analyste de RBC Marchés des capitaux indique que le titre s'est replié sur les résultats, passant de 38\$ à 35\$. Même si elle dit voir de la subjectivité dans le repère, elle note que la valeur intrinsèque de la compagnie (calculée par l'Industrielle) est en hausse. M<sup>me</sup> Ivanova pondère cette valeur et maintient une cible à 42\$.

## Ciment St-Laurent encaisse une perte de 13,7 millions\$ au premier trimestre

■ MONT-ROYAL (PC) — Ciment St-Laurent a enregistré une perte nette de 13,7 millions\$, soit 33¢ par action, au premier trimestre de 2003, comparativement à une perte nette de 12,5 millions\$, ou 30¢ l'action, pour la période correspondante de 2002.

L'entreprise a subi une baisse de ses ventes, qui ont atteint 126,9 millions\$, dans les trois premiers mois du présent exercice, comparativement à 151,1 millions\$, l'année dernière.

Historiquement, la société enregistre des pertes nettes au premier trimestre de chaque exercice en raison de la nature saisonnière de ses activités.

D'autre part, Ciment St-Laurent est engagé dans le processus d'obtention des permis néces-

saires à la construction d'une cimenterie à Greenport, dans l'État de New York. L'étude des impacts environnementaux est maintenant com-

plétée et le principal organisme de réglementation de l'État a réduit le nombre de questions requérant un examen approfondi.

LES PETITES ANNONCES DU SOLEIL  
844-4444

**Camp Marist**  
au bord du lac Ossipee  
New Hampshire

- Garçons et filles âgé(e)s de 6 à 16 ans
- Programmes de 2 à 7 semaines
- Personnel d'expérience
- Plus de 35 activités passionnantes
- Campus de 300 acres

Route 25 East  
Center Ossipee NH 03814  
(603) 539-4552 / Téléc.: (603) 539-8318  
Courriel: marist@ix.netcom.com  
Site Internet: www.campmarist.org  
Accrédité par l'American Camping Assoc.

**Nos ressources**  
professionnelles partenaires actifs  
de vos ressources humaines.

**CÔTÉ DIONNE**  
Recrutement de personnel

Côté Dionne, c'est l'alliance de 15 années d'expérience cumulée en recrutement de personnel par Suzie Côté et Marianne Dionne. Vous recherchez du personnel compétent ou rien de moins que l'excellence? Les solutions de recrutement de l'équipe énergique de Côté Dionne vous mènent droit aux bons candidats.

www.cotedionne.com

1265, boulevard Charest Ouest, Bureau 1020, Québec (Québec) G1N 2C9  
Tél.: (418) 688-0880 Téléc.: (418) 688-0555

**BARREAU DE QUÉBEC**

Les membres du Barreau de Québec sont heureux d'annoncer l'élection de Me J. Michel Doyon, c.r., Ph. D. au poste de bâtonnier de Québec pour l'année 2003-2004. Me Doyon exerce sa profession d'avocat au sein de l'étude Gagné Letarte, s.e.n.c. où il pratique dans les domaines du droit corporatif, du droit commercial, ainsi qu'en médiation et arbitrage civil et commercial.

Ont également été élus membres du Conseil du Barreau de Québec:

Premier conseiller	Me Luc Chamberland
Trésorière	Me Claudia P. Prémont
Secrétaire	Me Michèle Thivierge
Conseillères et conseillers	
	Me Lise Malouin
	Me Jean-Louis Lemay
	Me Marc Choquette
	Me Chantal Gosselin
	Me Robert Parrot
	Me Pierre Lemieux
	Me Jacques Parent, c.r.
	Me Sophie Gauthier

Me J. Michel Doyon, c.r.

**NOS FORCES SE MULTIPLIENT**

Les associés de Choquette Corriveau, comptables agréés, ont le plaisir d'informer leurs clients et partenaires de l'arrivée de monsieur Mario Ferland, MSc, CGA, CBV à titre de Directeur au sein du Service des conseils financiers corporatifs.

Monsieur Ferland est un expert en évaluation d'entreprise qui se spécialise dans le financement, l'achat et la vente d'entreprises. Il se joint à une solide équipe de conseillers impliqués activement auprès de notre clientèle: monsieur Louis Corriveau, CA, associé, spécialisé dans la réalisation de projets d'affaires en matière de financement, d'acquisition, de réorganisation et de redressement des entreprises; monsieur Martin Durand, BAA, conseiller, candidat à l'exercice de la profession de CMA, épaulant nos conseillers d'expérience qui assurent sa formation; monsieur Claude Gendron, CA, MBA, directeur, spécialisé en stratégie financière, diagnostic d'entreprise et développement d'outils d'amélioration de la performance des organisations.

Cette multiplication des forces s'inscrit dans le mouvement inhérent à l'évolution des conseils et services comptables d'aujourd'hui.

**CHOQUETTE CORRIVEAU**  
COMPTABLES AGRÉÉS

www.choquettecorriveau.com

## EXPORTATION DE PRODUITS LAITIERS

## Le Canada et les États-Unis concluent un accord

■ WASHINGTON (AFP) — Le Canada a accepté de ne plus exporter vers les États-Unis de produits laitiers subventionnés dans le cadre d'un accord conclu entre les deux pays et mettant fin à un conflit vieux de plusieurs années, a annoncé hier l'administration américaine.

Selon cet accord, « le Canada n'exportera plus de produits laitiers subventionnés vers les États-Unis et limitera d'une manière significative les exportations de produits laitiers subventionnés vers des pays tiers », ont indiqué dans un communiqué le département de l'Agriculture et les services du représentant pour le Commerce.

Les États-Unis affirmaient depuis plusieurs années à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que le Canada fournit, pour ses produits laitiers, des subventions à l'exportation supérieures au niveau qu'Ottawa s'est engagé devant l'OMC à ne pas dépasser.

En décembre 2002, l'OMC a confirmé que le Canada continuait de fournir des subventions illégales pour ses exportations en vendant du lait bon marché à ses industriels dans le cadre d'un programme d'aide aux exporta-

tions (Commercial Export Milk/CEM), a précisé l'administration américaine.

« C'est une bonne nouvelle pour les producteurs de lait et les industriels américains. Les Canadiens ont accepté de se conformer à la décision de l'OMC et cesseront d'exporter des produits laitiers subventionnés vers les États-Unis », a déclaré le représentant américain pour le Commerce Robert Zoellick, cité dans le communiqué.

À Ottawa, Pierre Pettigrew, ministre canadien du Commerce international, s'est dit satisfait que ce différend soit réglé. « En nous conformant avec rapidité aux exigences de l'OMC, nous avons démontré que nous étions déterminés à respecter nos obligations commerciales », a-t-il indiqué dans un communiqué, soulignant que l'accord mettait également fin au différend qui l'opposait à la Nouvelle-Zélande.

## Cambior mise sur la mine Rosebel pour se constituer un trésor

■ MONTRÉAL (PC) — L'énorme potentiel du site de Rosebel, au Surinam, ainsi que la découverte de nouvelles réserves dans ses mines québécoises placent Cambior en bonne position pour tirer profit de la hausse attendue du prix de l'or, a soutenu hier le pdg de la société, Louis Gignac, à l'assemblée des actionnaires.

Après avoir stagné aux environs de 255 \$US l'once pendant plusieurs mois, l'or a entamé une lente remontée au printemps de 2001. Cette hausse s'est accélérée en début d'année, à la veille du conflit entre les États-Unis et l'Irak. Hier, l'once d'or se transigeait à 348 \$US.

De l'avis de M. Gignac, il est probable que le cours du précieux métal demeure relativement élevé pendant quelques années en raison de l'épuisement des réserves des mines présentement en exploitation et de l'incertitude géopolitique liée au terrorisme international. Un affaiblissement durable du dollar américain pourrait aussi accroître l'importance de l'or comme valeur refuge pour les investisseurs.

Pour tirer profit de cette situation, Cambior entend d'abord réduire ses positions de couverture de près de deux millions d'onces actuellement à 800 000 onces d'ici 2003. Mais à moyen terme, la société mise surtout sur la mine de Rosebel, dont l'exploitation devrait débuter au premier trimestre de 2004.

Quelque 425 employés travaillent à temps plein à l'aménagement du site, qui a déjà nécessité des investissements de 20 millions \$US. À terme, l'exploitation devrait fournir une moyenne de 220 000 onces d'or par an pendant neuf ans, à un coût inférieur à 200 \$ l'once.

Cet apport permettra à Cambior de maintenir sa production annuelle à plus de 500 000 onces d'or par an, en dépit de la fermeture dès 2005 de sa mine la plus importante, celle d'Omai en Guyane anglaise.

Pour le premier trimestre de 2003, Cambior a déclaré une perte de 2,3 millions \$US, ou 1 eUS par action, beaucoup moins élevée que celle de 10,4 millions \$US, ou 10 eUS par action, réalisée pendant la période correspondante en 2002.

Cette amélioration a été réalisée en dépit d'une diminution des revenus, qui sont passés de 49,5 millions \$US à 45,6 millions \$US. La remontée du dollar canadien et la hausse du prix du carburant en



Louis Gignac appuie ses mains sur une barre d'or valant 500 000 \$.

Amérique du Sud ont aussi gonflé les frais d'exploitation de quelque 4 millions \$US pendant les trois premiers mois de l'année.

Pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, Cambior avait fait état d'une perte nette totale de 8,1 millions \$US, ou 6 eUS par action, comparativement à 8,2 millions \$US, ou 9 eUS par action, en 2001.

# Das ist ben pratik.



## FOCUS SE 2003 FAMILIALE

**239 \$** par mois

\*Location 48 mois, transport inclus  
Rabais taxable de 1000 \$ inclus†

OU **0 %** DE FINANCEMENT  
JUSQU'À 60 MOIS À L'ACHAT‡  
+ obtenez 1000 \$ de rabais††

Très grand espace de chargement (55,8 pi³) • Protection antidécharge de la batterie • Moteur 2 L à injection • Boîte manuelle 5 vitesses • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Système antidémarrage SecurILockMC • Deux rétroviseurs • Verrouillage électrique des portes et télécommande • Banquette arrière divisée 60/40 • Siège conducteur réglable en hauteur • Console centrale avec accoudoir pour le conducteur • Essuie-glace/lave-glace arrière • Porte-bagages • Couvre-bagages • Tapis

La technologie allemande avec un accent québécois. DAS IST ben ben GUT!

ford.ca



Bien pensé

LES FRANCOFONES DE MONTRÉAL

1000 \$ de rabais sur le diplôme

Photo à titre indicatif seulement. \*Dépôt de sécurité (275 \$ SE familiale), mise de fonds de 1903 \$ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. †La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 1000 \$. ‡L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat de la plupart des Focus 2003 (sauf modèle SVT) neuves en stock. ††L'offre de 1000 \$ de rabais est taxable. Les taxes doivent être calculées avant la déduction du rabais. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

# Cavalier Textile fermera son usine de Montmagny

Cinquante-deux travailleurs perdront leur emploi le 4 juillet

SYLVAIN FOURNIER

Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — Secouée par la perte de 550 emplois chez Whirlpool en juin 2004, une autre tuile tombe sur Montmagny. Cavalier Textile a annoncé à ses 52 travailleurs, hier, qu'elle fermera son usine de fils spécialisés le 4 juillet.

Les autres usines québécoises de Cavalier Textile à Saint-Georges de Beauce et à Sherbrooke, et celle située à Rex aux États-Unis, ne sont pas touchées par cette restructuration causée par la situation économique difficile que vit le marché du textile canadien.

Depuis trois ans, l'usine de Montmagny subissait des pertes de 700 000 \$ à plus de 1 million \$ par année, a appris LE SOLEIL de sources syndicales.

Selon le vice-président aux ressources humaines chez Cavalier Textile, M. Jacques Hamel, la réglementation américaine qui permet l'importation vers les Caraïbes et l'Afrique ainsi que la nouvelle loi canadienne qui favorise les pays «démunis» rendent l'avenir de cette entreprise incertain.

«La concurrence est impossible devant les marchés du Moyen-Orient, de la Chine et de l'Asie. L'usine fonctionnait à 50 % de sa capacité. Six machines sur 14 étaient en opération. Notre production a diminué de 110 000 kg de

fils par année à moins de 40 000 kg», a dit M. Hamel.

Une partie des équipements de l'usine et la production seront dirigés vers les autres usines au Québec. Le reste du mobilier sera vendu, tout comme l'usine située dans le parc industriel Amable-Bélanger qui avait été construite en 1972 par la compagnie Dionne Textile. Cavalier Textile s'était portée acquéreur de cette usine au début des années 1990 à la suite de sa mise en vente par Dominion Textile.

## SOUS LE CHOC

Les 42 travailleurs syndiqués de l'usine et les 10 employés de bureau ont quitté le travail vers 10 h, peu de temps après l'annonce. Ils seront de retour lundi. M. Jacques Hamel et le directeur de l'usine, M. Yves Talbot,

ont annoncé aux travailleurs qu'ils pourront bénéficier d'une allocation de départ équivalente à deux semaines de salaire.

La présidente du Syndicat des travailleurs de Cavalier Textile, M<sup>me</sup> Gisèle Fournier, était sous le choc. «Plus

sieurs travailleurs ont plus de 50 ans, une expérience moyenne de 25 ans. Ce sera difficile de se trouver un autre travail», a-t-elle dit.

Cette annonce a surpris le syndicat CSD du textile de Montmagny. «Une nouvelle entente de travail avait été conclue et l'employeur laissait entendre que la situation allait s'améliorer à l'automne», a dit le conseiller syndical M. Christian Beaudoin.

La fermeture de cette usine et la situation économique dans le marché du textile canadien n'amélioreront pas l'inquiétude qui plane chez les 50 travailleurs de Bermatex et les 125 autres chez Consoltext à Montmagny.

Participant au congrès de l'UMQ à Gatineau, le maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau, n'a pu être joint pour qu'on obtienne ses réactions.



COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN FOURNIER  
Gisèle Fournier

## Réduction d'impôt de 550 milliards \$

■ WASHINGTON (AFP) — La Chambre américaine des représentants, à majorité républicaine, a adopté hier par 222 voix contre 203 une diminution d'impôts de 550 milliards \$ sur 10 ans, dont une baisse de l'imposition sur les dividendes et les plus-values boursières.

Ces mesures fiscales sont moins ambitieuses que la réduction d'impôts de 726 milliards \$ d'ici 2015 demandée par le président George W. Bush pour relancer une économie languissante qui pourrait menacer sa réélection en novembre 2004.

Le Sénat, contrôlé à une courte majorité par les républicains, doit encore voter sa propre version d'une réduction d'impôt la semaine prochaine qui est limitée à 350 milliards \$ avec une augmentation de certains impôts et droits fiscaux totalisant 71 milliards \$.

Les deux chambres devront ensuite tenter de réconcilier leur projet de loi, ce qui ne sera pas aisé puisqu'ils diffèrent non seulement dans leur montant mais aussi dans leur composition.

Alors que la Maison-Blanche insiste surtout sur une élimination totale de la double imposition sur les dividendes, le projet de loi adopté par la Chambre se contente d'un abaissement à 15 % de l'imposition sur les dividendes des actionnaires.

**apff**  
association  
de planification  
fiscale financière

Petit  
Déjeuner-  
causerie

Invitation à tous



Me Jean Girard, avocat  
Bernier Beaudry

Le jeudi 15 mai 2003  
7h30 à 9h

Hôtel Germain-des-Prés  
1200, avenue de Germain-des-Prés  
Sainte-Foy (Québec)

**INSAISSABILITÉ DES RÉER**

Membre : 25\$

Non-membre : 35\$

(TPS et TVQ incluses)

Réservation obligatoire :

APFF (877) 866-2733

**FO** Le cercle finance  
du Québec  
Dîner-conférence



Paul J. Massicotte  
Président et chef de la direction  
Alexis Nihon

Date: Le mercredi 14 mai 2003

Heure: 11h45

Lieu: Restaurant Michelangelo

Salle David

Titre de la conférence:

**DES RENDEMENTS BIEN**

**CONSTRUITS**

Réservation:

Madame Francine Lévesque

Téléphone: (418) 681-1804

Télécopieur: (418) 681-0539

Courriel: cerclefinance@qc.airs.com

Coût: membre: 30\$ / Non-membre: 45\$

www.cerclefinance.quebec.qc.ca

Chambre de commerce  
de Québec  
Leader et partenaire

**LES DÉJEUNERS-  
causeries**

BERNARD LABADIE  
Directeur artistique et musical  
Violons du Roy et Chapelle de Québec

**MARDI 13 MAI 2003, 11 H 30**  
**Le leadership dans les  
organismes culturels au Québec**

Dans un premier temps, monsieur Labadie présentera aux gens d'affaires de Québec la petite histoire de la fondation des Violons du Roy et de la Chapelle de Québec ainsi que le rôle du directeur artistique fondateur. Il expliquera notamment ce qui les rend uniques: leur personnalité et leur approche du répertoire. Il commentera aussi les moyens pris par les dirigeants de l'orchestre pour faire grandir des ensembles comme les Violons du Roy et la Chapelle de Québec dans un plus petit marché que celui de Québec.

Salle de bal  
du Château Frontenac

Coûts (taxes en sus):  
membres: 40 \$  
non-membres: 45 \$

**Pour réserver:**  
**692-3853, poste 221**  
www.ccquebec.ca

En collaboration avec:

**Bell** **CD** **CLD DE QUÉBEC** **Active depuis 1809**

**Le printemps Gagnant Lessard Hyundai rassurant**

**Mise au point Hyundai  
(4 cylindres)  
59<sup>95</sup>\$**  
Véhicules Hyundai seulement.  
Bougies incluses  
(Platine ou Iridium en sus)

**Vidange d'huile et filtre  
Inspection en 19 points  
19<sup>95</sup>\$**  
Véhicules Hyundai seulement.

**LESSARD  
HYUNDAI**

Gagnant du prix  
du président pour  
la 2<sup>e</sup> année

Prenez rendez-vous au  
**HYUNDAI**  
Gagnant

**659, Boul. St-Joseph, Québec**  
Entre Pierre-Bertrand et Laurentien  
**623-5471**

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

Pour 4,99\$ de plus (valeur de 29,99\$) obtenez une montre  
Hyundai pour hommes ou femmes.  
Limite 1 par client. Jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. Offre valable jusqu'au 16 mai 2003

**Félicitations** **2003**  
à tous les gagnants de la 5<sup>e</sup> édition du Concours québécois en  
entrepreneurship de la région de la Capitale Nationale

12 projets entrepreneurship ont remporté les honneurs lors du gala régional du Concours québécois en entrepreneurship le jeudi 8 mai dernier au  
Palace Royal de Québec. Ces grands gagnants verront leur candidature portée à l'échelon national du Concours. Il s'agit de :

**VOLET CRÉATION D'ENTREPRISE**

► **NUTRA-VITAL**  
Récipiendaire dans la catégorie « Agroalimentaire »  
Mme Fabiola Masri a reçu une bourse de 1 500\$ de la part du  
CLD de Québec.

► **L'ATELIER DES MILLE ET UNE FOLIES**  
Récipiendaire dans la catégorie « Commerce »  
Mme Josée Trudel et Mme Chantale Carrier ont reçu une  
bourse de 1 500\$ de la part de TELUS Québec.

► **ASSOCIATION CULTURELLE ET  
ARTISTIQUE DE LA MAISON VÉZINA**  
Récipiendaire dans la catégorie « Économie sociale »  
M. Richard Doyon a reçu une bourse de 1 500\$ de la part du  
Mouvement Desjardins.

► **PROTECT IT**  
Récipiendaire dans la catégorie « Innovation  
technologique et technique »  
M. Pierre-Yves Cloutier, M. Vincent Nolin-Hudon, M. Jean-  
Sébastien Parent, M. Mathieu Roy et M. Pierre-Alexis  
Tremblay ont reçu une bourse de 1 500\$ de la part de  
Émergence Entrepreneur.

► **CLINIQUE AMIS-MAUX**  
Récipiendaire dans la catégorie « Services »  
Mme Valérie Josselin a reçu une bourse de 1 500\$ de la part  
de Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

► **PURE BIO-RÉVOLUTION**  
Récipiendaire dans la catégorie « Transformation »  
M. Frédéric Paquin et Mme Audrey Levasseur ont reçu une  
bourse de 1 500\$ de la part de TELUS Québec.

**VOLET ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT**

► **PROJET LA PULPERIE**  
Récipiendaire niveau « Primaire »  
L'École Cœur Vaillant a reçu une bourse de 750\$ pour leur projet.

► **PROJET ZAP SUR L'ÉCOLE**  
Récipiendaire niveau « Secondaire général collectif »  
L'École secondaire du Mont St-Anne a reçu une bourse de  
750\$ pour leur projet.

► **PROJET CARRÉ-O-DATES**  
Récipiendaire niveau « Mini-entreprise des Jeunes  
Entreprise du Québec »  
Le Séminaire des Pères Maristes a reçu une bourse de 750\$  
pour leur projet.

► **PROJET EXPOSITION DES FINISSANTS  
EN ÉBÉNISTERIE**  
Récipiendaire niveau « Formation professionnelle »  
Le Centre de formation professionnel de Neufchâtel a reçu  
une bourse de 750\$ pour leur projet.

► **PROJET ENTREPRISE-ÉCOLE GARNEAU  
TRAVAIL INC.**  
Récipiendaire niveau « Collégial collectif »  
Le Cégep E-X-Garneau a reçu une bourse de 750\$ pour leur projet.

► **PROJET CRÉATION D'UN CARREFOUR  
INTERNATIONAL DE LA PRESSE  
UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE**  
Récipiendaire niveau « Universitaire »  
L'Université Laval a reçu une bourse de 750\$ pour leur projet.

Merci à nos  
partenaires commanditaires

Partenaire majeur  
**TELUS**

Partenaire principal  
**Québec**

Partenaire en titre  
**Canada**

Partenaire majeur des régions  
Raymond Chabot  
Grant Thornton **Desjardins**

Partenaire régionaux  
**émargenCÉ**  
**CD**  
**Sonoptik**  
**Charlesbourg** **Appel**  
**Québec** **Actuel**

UN MONDE EN MOUVEMENT  
EN MOUVEMENT

# Les Lauréats



## LES PLÉIADES - PRIX D'EXCELLENCE 2003

Le Comité organisateur, les commanditaires majeurs, les partenaires associés et les autres commanditaires et collaborateurs s'unissent à la Chambre de commerce de Lévis pour féliciter les lauréats du concours Les Pléiades - Prix d'excellence 2003 de même que les récipiendaires du Prix du Maire de Lévis et de l'Hommage spécial à un bâtisseur. Ils ont été honorés lors d'une soirée-gala mémorable le vendredi 2 mai dernier à Lévis.



### Le Bon coup



#### CO<sub>2</sub> Solution inc.

Le Secrétaire d'état responsable de Développement économique Canada (DÉC), partenaire majeur et commanditaire de cette catégorie, l'honorable **Claude Drouin**, (à gauche) présente le trophée à **M. Réjean Blais**, président du conseil d'administration de **CO<sub>2</sub> Solution inc.**

Commanditaire : Développement économique Canada

### La Micro-dynamique



#### La Gourmetterie

Le président de la Commission scolaire des Navigateurs, commanditaire de cette catégorie, **M. Anicet A. Gagné** (à gauche) félicite le président, **M. Denis Lavoie**, et le vice-président de la **Gourmetterie**, **M. Luc Delair**, pour leur trophée.

Commanditaire : COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

### Le Performant



#### Napert

Le président du CLD de Lévis, commanditaire de cette catégorie, **M. Pierre Lapointe** (associé, RCGT comptables agréés) en compagnie du président du groupe **Napert**, **M. Gilles Napert** (à droite), qui porte fièrement son trophée.

Commanditaire : CLD DE LÉVIS

### Le Conquérant



#### Omnikin inc.

La directrice des services à l'exportation de Pôle Québec/Chaudière-Appalaches, **Mme Caroline Lepage** (à gauche), et la directrice affaires communautaires à Québec pour Air Canada, **Mme Sylvie Beaudoin**, co-commanditaires de cette catégorie, en compagnie du président d'**Omnikin inc.**, **M. Mario Demers**.

Commanditaires : POLE Québec Chaudière-Appalaches AIR CANADA

### L'Inno-techno



#### Novicom 2000 inc.

La députée de Lévis et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, **Mme Carole Thériège**, a remis le trophée au nom du gouvernement du Québec, partenaire majeur de l'événement, à **M. Michel Laflamme**, président (au centre) et **M. Gaétan Roy**, directeur technique de l'entreprise.

Commanditaire : Finances, Économie et Recherche Québec

### La Relève



#### Vitrierie Lévis

L'associé chez Lemieux Nolet, comptables agréés, commanditaire de cette catégorie, **M. René Bégin** (à gauche), a remis le trophée aux frères **Christian** (directeur des ventes, **Mario** (vice-président) et **Benoît Lévesque** (directeur général).

Commanditaire : LEMIEUX NOLET comptables agréés SENC

### Le Performant Plus



#### S.E.M. Électronique

Le vice-président services aux entreprises de la Banque nationale, **M. Michel Brouillette**, commanditaire de cette catégorie (à gauche), partage la fierté de **M. Denis Carrier**, président de **S.E.M.Électronique**.

Commanditaire : BANQUE NATIONALE

### Le Distinctif



#### L'Hôtel-Dieu de Lévis

**Mme Louise Baker**, directrice générale Marchés d'affaires pour le Québec, chez Bell, commanditaire de cette catégorie, pose en compagnie du président du conseil, **M. Gilles Roberge** (au centre) et du directeur général du Centre hospitalier universitaire affilié de l'Hôtel-Dieu de Lévis, **M. Hervé Moysan**.

Commanditaire : Bell

### Le Stratégique



#### Omnikin inc.

Le directeur immobilier des Galeries Chagnon, **M. Denis Lamothe** (à gauche) en compagnie du lauréat, **M. Mario Demers**, président d'**Omnikin**, **M. Jean-François Claveau** (à droite), représentant publicitaire pour TVA à Québec, co-commanditaire de cette catégorie, pose en leur compagnie

Commanditaire : LES GALERIES CHAGNON

### L'Engagé



#### Ressources-Naissances

**M. Denis Courteau**, vice-président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Chaudière-Appalaches, pour emploi Québec, commanditaire de cette catégorie, en compagnie de **Mme Céline Béland**, directrice de **Ressources Naissances**, organisme lauréat

Commanditaire : Emploi Québec

### L'Autonome



#### AnimoPhoto & Les Pattes du bonheur

**M. Germain Desbiens**, président-directeur général de la Fondation de l'entrepreneuriat, **M. Claude Godbout**, vice-recteur exécutif de l'Université Laval, co-commanditaires de cette catégorie, accompagnent **Mme Brigitte Faucher**, lauréate. Le représentant d'Ameublements Tanguay, **M. Claude Mercier** (à droite), y pose aussi.

Commanditaires : UNIVERSITÉ LAVAL FONDATION DE L'ENTREPRENEURIAT

### La Personnalité d'affaires



#### M. Mario Demers - Omnikin

Avec le sous-ministre adjoint du ministère des Régions - Chaudière-Appalaches, **M. Serge Paré**, représentant le gouvernement du Québec, commanditaire de cette catégorie, on retrouve **M. Mario Demers**, président d'**Omnikin inc.** en compagnie de sa fille, **Laurianne Demers**.

Commanditaire : Québec

### L'Énergique PME



#### Rôtisserie St-Hubert - Saint-Nicolas

**M. Mario Rousseau**, président d'Energinox, et la directrice générale de la Rôtisserie St-Hubert de Saint-Nicolas, **Mme Josée Lessard**, fiers du trophée remporté dans cette catégorie.

Commanditaire : Agence de l'efficacité énergétique Québec

### L'Énergique Grande entreprise



#### Frito-Lay Canada

L'équipe de **Frito-Lay Canada** qui a réalisé le projet : **Pascal Tanguay** (à gauche), directeur technique; **Melanie Fournier**, ingénieure de projet; **Lionel Michaud** (derrière), technicien en transformation; **Michel Couture**, mécanicien et le représentant de la firme Poly-Energie, **M. Michel Séguin** (à droite).

Commanditaire : Agence de l'efficacité énergétique Québec

### Prix du Maire de Lévis



#### Le Cégep de Lévis-Lauzon

et ses organisations partenaires du Complexe technologique  
Le Maire de Lévis, **M. Jean Garon**, remet le trophée à **Mme Nicole Lafleur**, directrice générale du **Cégep de Lévis-Lauzon**

Commanditaire : VILLE DE LÉVIS

### Hommage spécial



#### M. Georges Leblanc, skipper

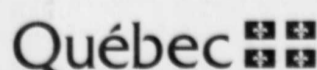
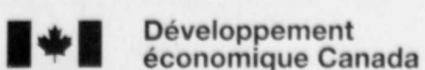
Le président de la Chambre de commerce de Lévis, **M. Martin Létourneau**, pose en compagnie du skipper lévisien, **M. Georges Leblanc**, auquel les organisateurs ont voulu rendre un hommage spécial.

Commanditaire : La Chambre de commerce de Lévis

## FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS !

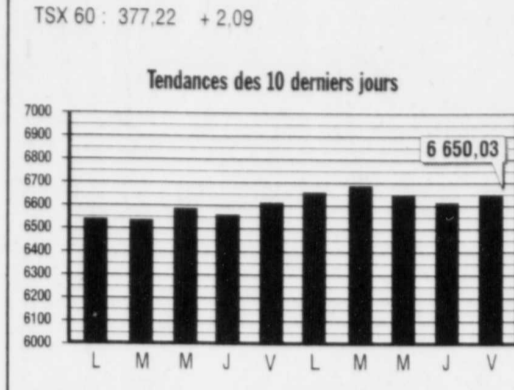
On vous donne rendez-vous l'an prochain.

Commanditaires majeurs :



La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; la f action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées; m = actions privilégiées; wt ou wn = bon de souscription (warrant); z = lot broisé.

TSX-300
Indice des valeurs industrielles: 6 650,03 en hausse de 29,26.
Volume des transactions: 167,6 millions d'actions.



Ventes
Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

A à C
Acq svs 35300 3.10 2.05 -0.02

Com dev 17920 0.85 0.83 0.01
Compt 89631 5.65 5.53 0.12

D à G
Drc res 15250 5.20 5.20 0.10
Dnia 861 16.70 16.50 -0.49

PELENO NISSAN
1150, 18<sup>e</sup> Rue, Québec 647-1822
www.pelena-nissan.com

LOCATION DE 219 \$
à partir de
Comptant initial de 1795 \$

DE NISSAN
Comptant initial de 1795 \$

Toronto
intflow 25000 0.05 0.05 0.00
intflow 12866 6.90 6.85 0.40

K à M
Kcp u 2998 13.05 12.85 13.01 +0.11
Kp u 1300 0.43 0.42 0.02 0.00

N à Q
Nhc com 24750 0.52 0.52 0.57 +0.02
Nad rill 15474 3.29 3.25 3.25 -0.10

Le petit garage au grand coeur
27 ans à votre service
Luc Beaudoin directeur des ventes

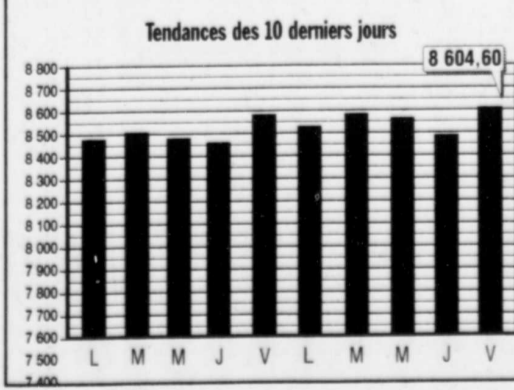
NISSAN
Le petit garage au grand coeur
27 ans à votre service

Pan-accon 15700 5.11 5.15 0.10
Pan amer 8970 8.50 8.49 0.30 +0.04

R à S
Rc rill 260 39.20 39.20 39.20 0.00
Rc rill 300 6.30 6.27 6.27 0.00

T à Z
Tsd growth 500 6.12 6.12 6.12 +0.04
Tsd rill 300 19.60 19.25 19.48 +0.26

DOW JONES
Indice des valeurs industrielles: 8 604,60 en hausse de 113,38.



Ventes
Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

A et B
Abm 38 34 13.94 13.57 13.76 -0.03

Diversif p 350 27.10 27.10 27.10 -0.04
Diversif p 494 26.15 25.75 26.15 -0.01

G
Garcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11
Garcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11

Kinross 16700 1.26 1.26 1.26 0.06
Kinross 16700 1.26 1.26 1.26 0.06

H à J
Hsc p 3900 27.04 27.03 27.03 -0.01
Hsc p 3900 27.04 27.03 27.03 -0.01

Net bk 13 1220 27.05 27.02 27.03 -0.02
Net bk 13 1220 27.05 27.02 27.03 -0.02

Ret S
Rc rill 260 39.20 39.20 39.20 0.00
Rc rill 300 6.30 6.27 6.27 0.00

K à M
Karcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11
Karcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11

N à Q
Narcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11
Narcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11

R à S
Rarcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11
Rarcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11

T à Z
Tarcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11
Tarcia 12213 6.40 6.35 6.40 +0.11

Dividendes
Titres Dividendes

Dividendes
Titres Dividendes



Fonds communs de placement

Table listing various mutual funds with columns for name, type, and performance metrics.

CDNX

Table listing Canadian stock market indices and their values.

Obligations

Table listing various bonds and their yields.

Toronto

Table listing Toronto stock market data.

UNITÉS EN DOLLARS

Table listing various financial units and their values.

Titres

Table listing various stocks and their prices.

Standard Life

Table listing Standard Life insurance products.

UNITÉS EN DOLLARS

Table listing various financial units and their values.

UNITÉS EN DOLLARS

Table listing various financial units and their values.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger saoudien se vendait à 24,06 \$US, en hausse de 0,75 \$.

Monnaies

Table listing exchange rates for various currencies.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet www.appels.offres.com

Québec

Ministère des Ressources naturelles

AVIS PUBLIC

LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES DANS LA CAPITALE-NATIONALE

VOTRE OPINION COMPTE

PRÉSENTATION DE DEUX PLANS QUINQUENNAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

AIRES COMMUNES 031-02 ET 031-04

Conformément aux dispositions de la Loi sur les forêts, le ministre des Ressources naturelles rend accessible au public les plans quinquennaux d'aménagement forestier de la forêt publique située dans les MRC de Portneuf et La Jacques-Cartier.

- Adélar Goyette & Fils ltée
• Charbon de Bois Feuille d'Érable inc.
• Gérard Crête & Fils inc.
• Scierie Dion & Fils inc.
• Kruger

Le plan quinquennal d'aménagement forestier présente pour chacune des six années impliquées, la planification des travaux de récolte et des autres travaux sylvicoles y compris la construction de chemins forestiers qui seront réalisés pour la mise en œuvre du plan général.

Toute personne ou organisme est invité à consulter ces plans durant la période d'information et de consultation comprise entre le 12 mai et le 25 juin 2003, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 aux endroits suivants :



APPEL D'OFFRES

POUR L'ACQUISITION DES ACTIFS DE LES PRODUITS T.C.S. INC.

DESCRIPTION

Usine de trituration de la graine de canola et de la fève de soya, construite en 1999, à Sainte-Hélène, dans la région de la Beauce, comprenant terrain, bâtisse, équipements de production, etc., ayant une valeur au coûtant approximative de 9 millions de dollars.

Des soumissions sous pli cacheté, accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre de ERNST & YOUNG INC., représentant au moins 10% du montant de la soumission, seront reçues au bureau de ERNST & YOUNG INC., le ou avant le jeudi 12 juin 2003 à 15 heures.

INSPECTION

Les biens décrits ci-dessus pourront être examinés du 20 au 23 mai 2003, sur rendez-vous seulement, en communiquant avec André Brisson au numéro de téléphone (418) 831-2367.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions, au bureau de ERNST & YOUNG INC., le jeudi 12 juin 2003 à 15 heures.

Les soumissions devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe la mention lisiblement écrite «SOUMISSION RE : LES PRODUITS T.C.S. INC.».

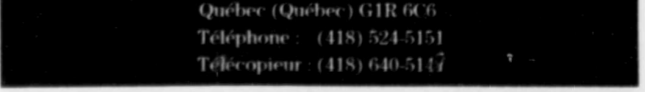
CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de ERNST & YOUNG INC. ou lors de la visite des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues lors de la visite des actifs ou au bureau de ERNST & YOUNG INC. aux frais de la personne intéressée.

Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sur les lots décrits sont priées de communiquer avec Martin Sohier, CA ou Mark Bernier, CA, CIRP au numéro de téléphone (418) 524-5151.

Daté à Québec, ce 6e jour de mai 2003.



150, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1200 Québec (Québec) G1R 6C6 Téléphone : (418) 524-5151 Télécopieur : (418) 640-5117

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4)

No Acta : 235-11-000030-030 No Ottawa : 43-134928

Dans l'affaire de la faillite de : 9093-7202 QUÉBEC INC.

Corporation légalement constituée sous la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec ayant son siège social au 1313, boul. Smith Sud, Theford Mines (Qc) G6G 6K8 ayant opéré sous la raison sociale de Réception 2000.

AVIS est, par les présentes donné que la faillite de 9093-7202 Québec inc. est survenue le 30 avril 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 juin 2003 à 10 h 00, au Palais de Justice, 693, rue St-Alphonse, salle 102, dans la ville de Theford Mines, dans la province de Québec.

Daté de Sherbrooke, ce 5e jour de mai 2003.

SAMSON BÉLAIR/DELLOITTE & TOUCHE INC.

SYNDICÉ ET GESTIONNAIRES Ronald P. Gagnon, L.L.B. CIRP, syndic 2727, rue King Ouest, bureau 300 Sherbrooke (Québec) J1L 1C2 Téléphone : (819) 823-1616

Samson Bélaïr Deloitte & Touche

# Décès Avis

**LE SOLEIL**  
se joint au  
**FLEURISTE MCKENNA**  
pour offrir ses  
condolances aux  
familles éprouvées

BEAUPRÉ, Henri, Québec  
BÉRUBÉ, Colette, Sainte-Foy  
CARON, Valère, Sainte-Foy  
CHÉNEVERT, Françoise, Québec  
CHEVALIER, Denise Olivier  
DARVEAU, Philippe, Charlesbourg  
DROLET, Raoul, Loretteville  
GOSSELIN, Simone, Boischatel  
HUOT, Christianne, Charny  
LAROUCHE, Georges, Québec  
LEBOEUF, Vincent, St-Alban  
LEFEBVRE, Lise Germain, Cap-Santé  
MÉTIVIER, Roch, Pintendre  
MOREAU, Père Robert, C.S.S.R.  
PRÉVOST, Raymond, Québec

FLEURISTES  
**McKenna**  
INC.

Québec 523-1947  
Sainte-Foy 653-6847



**Henri Beaupré**  
1917 - 2003

À sa résidence de Québec, le 2 mai 2003, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Henri Beaupré, fils de feu Arthur Beaupré et de feu Jeanne Durette; époux de feu Geneviève Liverois. Il a été confié au **COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE** 301, rang Ste-Anne, (coin rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien, Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi, 10 mai 2003, à 11h, en l'église Saint-Sacrement (1330, chemin Ste-Foy, Québec) et de là au cimetière du Lac St-Charles. La famille recevra les condolances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie.

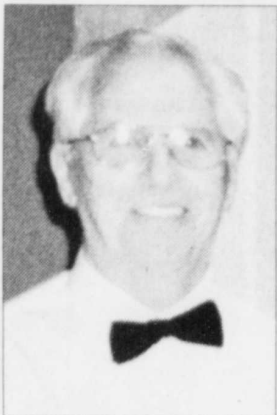
Je laisse dans le deuil, ses enfants: Dominique et Jean-Pierre; ses petits-enfants: Alexandre, Caroline, Eve-Marie et Marlène; ses sœurs: Suzanne et Gertrude; ses belles-sœurs: Annette (feu Jean-Paul Beaupré) et Rollande (feu Laurent Beaupré) ainsi que ses neveux, nièces, parents, amis et amies de la famille dont Jeanne et Lucienne Lahaie. Diplômé du Collège Ste-Anne de la Pocatière, de l'Université Laval: bachelier en philosophie, licencié en Droit et docteur en Sciences Sociales et de l'Université de Chicago: M.A. Relations Internationales. Il a écrit de nombreux articles, études et romans. Il fut échevin du Quartier Montcalm; leader du Conseil de Ville de la Cité de Québec et député de Québec-Centre et de Jean Talon. Outre la pratique du Droit et l'administration de diverses corporations, il a participé à différentes activités sociales dont: directeur et rédacteur en chef du Carabin de l'Université Laval, président de la Sauvegarde de l'Enfance, président honoraire de l'Institut Canadien de Québec, directeur de la Chambre de Commerce de Québec, président des Visites Interprovinciales, membre de la Société des Écrivains Canadiens, président de l'Association des diplômés en Sciences Sociales et Politiques de Laval, directeur du Conseil Central des Œuvres, président du Comité de Privilèges et Elections et du Comité des Bills privés et conseiller en loi de la Reine.

Pour renseignements: 871-2372  
Télécopieur: 871-6965  
Courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com  
Site Web: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec

**Colette Bérubé**

À Québec, le 8 mai 2003, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Colette Bérubé. Elle demeurait à Sainte-Foy. Elle laisse dans le deuil ses frères Jean (Rita Lapierre), Gaston et feu Fernand Bérubé; ses deux filles Louise et Jean Bérubé; ses neveux et nièces ainsi que leur conjoint; ses arrière-neveux et nièces et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu en présence des cendres, le mercredi 14 mai à 14h, en l'église du Très-Saint-Sacrement, 1330, ch. Sainte-Foy, à Québec. La famille recevra les condolances à compter de 13h. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à une cause qui lui tenait à cœur, le Centre de soutien Alzheimer, 15, rue Saint-Edouard, Lévis G6V 6E5. La direction des funérailles a été confiée à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU** 693, Nérée-Tremblay, Ste-Foy QC G1N 4R8. Téléphone (418) 688-2411. Télécopieur: 688-2414. Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



**Valère Caron**

À l'hôpital Laval, le 9 mai 2003, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Valère Caron. Il demeurait à Sainte-Foy. Il a été confié au **PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE** 301, rang Ste-Anne, 2e édifice (coin route de l'Aéroport), Quartier Laurentien, Sainte-Foy le lundi de 13h30 à 14h30. Une liturgie de la parole sera célébrée le lundi 12 mai 2003 à 14h30 en la chapelle du **PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE**.

Je laisse dans le deuil, outre sa compagne Jocelyne Jobin, ses enfants et son gendre: Andrée, Hélène, Bruno, Lucie (Marc Paris); ses petits-enfants: Mariannick et Kim Paris, Frédéric Caron; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 800, de Maisonneuve Est, bur. 800, Montréal QC H2L 4L8, tél.: 1-800-295-8111, ou à Leucan, 2950-A, boul. Laurier, Ste-Foy QC G1V 2M4, tél.: (418) 654-2136.

Pour renseignements: 871-2372  
Télécopieur: 871-6965  
courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com  
site Internet: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec



**Françoise Chênevert**

À l'hôpital Saint-Sacrement du CHA, le 8 mai 2003, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Françoise Chênevert. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le lundi, 12 mai 2003, à 10h30, en l'église Saint-Dominique, 175 Grande-Allée Ouest, Québec. La famille recevra les condolances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Madeleine (Alphonse Moreau) et leurs enfants: Denis (Raymonde Laroche), Nicole, André, Lise, Michèle (Viateur Dubé) qu'elle considérait comme ses propres enfants; son frère Guy (Denyse Langlois) et leur fille Chantale (Germain Pouliot) ainsi que ses cousins, cousines, petits-neveux, petites-nièces et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Saint-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1S 4L8, tél.: (418) 682-7717. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
300, chemin Ste-Foy, Québec

Pour renseignements: (418) 529-3371  
Télécopieur: (418) 529-9506  
Courriel: lc@lepinecloutier.com  
Site Web: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des Thanatologues du Québec



**Denise Olivier Chevalier**

«Chère maman, la fatalité a frappé à notre porte et c'est avec regret que nous devons continuer notre vie sans toi. Sache que tout ce que papa et toi nous avez apporté restera profondément ancré dans nos cœurs.»

À la maison Michel-Sarrazin, le 8 mai 2003, est décédée dans la paix et la douceur Denise Olivier, épouse de feu Gérard Chevalier. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai à 14h en l'église St-Ignace de Loyola, 3325, rue Loyola, Beauport et de là au cimetière de Giffard. La famille recevra les condolances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa fille Sophie (Alain Slythe) et ses fils: Louis (Marie Bellavance) et Guy (Renée Chassé); ses petits-enfants: Sidonie, Jérémie, Flavie et Mathieu. Elle laisse aussi ses frères et sœurs: Lucienne (Charles Musely), Lilliane, Antonio (feu Monique Morin), Claude (Thérèse Dubois), Fernand (Patricia Burns), Raymond, Marie-Paule (Réal Bussière), feu Benoit (Colette Rouleau), feu Adrien (Claire Hamel), feu Hélène (feu Roméo Plante), Marthe (Fernand Paquet), feu Thérèse et sa fille Carole; sa belle-sœur Andrée Chevalier (Jean-Guy Magnan) et son beau-frère René Chevalier (Christiane Durocher).

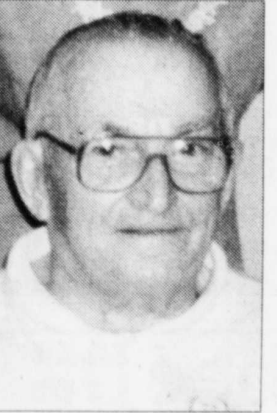
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Silley, Qc, G1T 1P5, téléphone: 688-0878. Par le fait même, nous tenons à remercier sincèrement le personnel qui a pris soin de notre mère d'une façon tout à fait remarquable, lors de son bref séjour. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
2150, rue Deslois, Beauport  
Pour renseignements: (418) 529-3371  
télécopieur: (418) 529-9506  
courriel: lc@lepinecloutier.com  
site Internet: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec

**Philippe Darveau**

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 mai 2003, à l'âge de 29 ans, est décédé monsieur Philippe Darveau, fils de monsieur René Darveau et de dame Noëlla Mercier. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du corps, le samedi 10 mai à 14h, en l'église St-Pierre-aux-Liens (angle des Roses et boul. du Jardin), Charlesbourg. La famille recevra les condolances 1 heure avant la cérémonie à la salle La Source au sous-sol de l'église, sous la direction de la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE**  
280, Be Rue, Québec  
Je laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jean (Marie-Christine Déchêne); sa grand-mère, ses oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par des messes.  
Pour renseignements: 525-6044  
Télécopieur: 525-6971  
Courriel: coopdel.anse@videotron.ca



**Raoul Drolet**

Loretteville, le 8 mai 2003, à l'âge de 78 ans, est décédé Monsieur Raoul Drolet, époux de Dame Gemma Jobin. Il demeurait à Loretteville. La famille recevra les condolances au funérarium

**FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.**

30, rue St-Joseph, Loretteville  
samedi de 13 h 00 à 14 h 45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 mai 2003, à 15 heures, en l'église St-Ambroise de la Jeune-Lorette, 277, rue Racine, Loretteville.

Je laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille et ses petits-enfants: Lorraine (Louis-Philippe Gaudreault, Annie, Katy, Marie-Eve), feu Hugnette (Robert Lévesque, Éric, Julie), feu Lilliane (Yvon Barbeau et Jeanne-Mance Boily, Mylène, Nicolas), Angel (Claude Bourbeau, Jean-François, Amélie), Fabien (Marjolaine Beaumont, Véronique, Nathalie, Isabelle); son arrière-petit-fils: Jasmin Biron Lévesque; son frère et sa sœur: Ludger Drolet (Fernande Jobin), Marie-Claire Drolet (feu Raymond Drolet); ses beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine Bédard (feu Léopold Drolet), Carmelle Durand (feu Marcel Jobin), Alice Jobin, Georges Jobin (Ida Leclerc), Rachel Jobin (Jean-Guy Tessier), Rosaire Jobin, Gilbert Jobin, André Jobin (Pauline Laflamme), François Lirette (Suzanne Fournier) plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier Chauveau, 29, rue de l'Hôpital, Loretteville, Qc, G2A 2T7, tél.: 842-3651.

Pour renseignements: 842-3737  
Télécopieur: 842-1078  
Courriel: typicard@lepinecloutier.com  
Site web: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec



**Simone Gosselin**  
1910 - 2003

Le 8 mai 2003, est décédée dame Simone Gosselin, infirmière retraitée de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, fille de feu M. Albert Gosselin et de feu dame Émilienne Perreault. Elle demeurait à Boischatel. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

**F.X. BOUCHARD INC.**  
2258, av. Larue, Couville  
mardi, jour des funérailles, de 12h à 13h40. Le service religieux sera célébré le mardi 13 mai 2003 à 14h, en l'église de Boischatel et de là au cimetière de l'Ange-Gardien.

Elle laisse dans le deuil, son frère, ses sœurs et sa belle-sœur: feu Mgr Paul-Émile, feu Gilberte, Jean-Thomas (Madeleine Levasseur), feu Pierre, Françoise, infirmière retraitée, Ginette (feu Philippe Hivon). Elle était la tante de Raymond Gosselin et de Raymond Gosselin (Michel Bélanger); ainsi que plusieurs cousins et cousines. Pour ceux qui le désirent un don peut être fait à la Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec, G1J 1Z4, tél.: 649-5959 ou à la Fondation de la Maison Michel Sarrazin, 2101, ch. St-Louis, Silley, G1T 1P5, tél.: 687-6084.  
Pour renseignements: 663-9838  
Condolances par télécopieur: 660-1614  
Courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca  
Membre de la Corporation  
des Thanatologues du Québec

**Christianne Huot**

À Centre Paul Gilbert de Charny, le 11 mars 2003 à l'âge de 51 ans est décédée, Christianne Huot, fille de Jean-Louis Huot et de feu Roseline Bélanger. Elle demeurait à Charny. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai 2003 à 14h, en l'église de Notre-Dame de Charny, 3324, Place de l'Église, où la famille recevra les condolances 15 minutes avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil, outre son père; sa sœur: Elisabeth (Guy Garneau); ses tantes et ses oncles. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
1025, route de L'église, Ste-Foy  
Pour renseignements: (418) 529-3371  
Télécopieur: (418) 529-9506  
Courriel: lc@lepinecloutier.com  
Site Web: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec



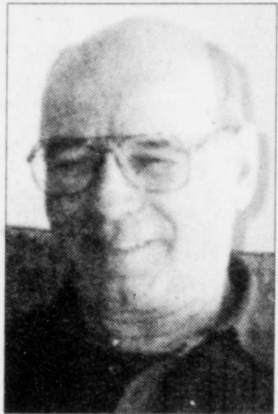
**Georges Larouche**

À l'hôpital Saint-Sacrement du CHA, le 9 mai 2003, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Georges Larouche, époux de dame Roseanne Desrosiers. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condolances au funérarium

**LÉPINE CLOUTIER LTÉE**  
975, Marguerite-Bourgeois, Québec  
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi de 11h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai à 14h en l'église St-Thomas d'Aquin, 2125, Louis-Joliet, Sainte-Foy et de là au cimetière Saint-Charles.

Je laisse dans le deuil, outre son épouse Roseanne Desrosiers, ses filles: Nicole et Ginette; ses petites-filles: Tina-Marie et Natasha; sa sœur Marguerite Larouche (Michaud); ses beaux-frères et belles-sœurs: Odilon (Laurette Bouillon), Gérard (Irène), François (Fernande Plante), Ulrich (Irène Hamel), Rosette, Aline, Annette, Louiseanne, Léopoldine (Roger Gagné), Marcelle (Francis Caron) et Marie-Anne Bouillon (Desrosiers) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248, chemin Ste-Foy, bur. 101, Québec QC G1S 2M5. Téléphone: (418) 682-6387.

Pour renseignements: (418) 529-3371  
Télécopieur: (418) 529-9506  
courriel: lc@lepinecloutier.com  
site Internet: www.lepinecloutier.com  
Membre de la Corporation  
des thanatologues du Québec



**Vincent Leboeuf**

À centre d'hébergement de St-Casimir, le 6 mai 2003, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Vincent Leboeuf, fils de feu monsieur Rosaire Leboeuf et de feu madame Marie-Reine Perron. Il demeurait à St-Alban. La famille recevra les condolances à la

**MAISON GUY DENIS**  
**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE-NORD**  
264, rue Principale, St-Alban  
le dimanche 11 mai 2003, de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le lundi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai 2003 à 15h en l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs: Jean-Charles (Agathe Bourré), Madeleine (Albert Baril), Gaetan (Isabelle Lachance), Bibiane (Bernard Grondines), Réjeanne (Vincent Grondines), Henri (Colette Audet), Denise (Lionel Bourré), Clément (Madeleine Grondines), Louise (Vincent Sauvageau), Bernard (Lisette Thibault), Guy (Colette Thibault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel et les bénévoles du centre d'hébergement de St-Casimir pour les bons soins reçus et leur approche humaine. Ceux qui désirent compenser l'envoi de fleurs par des dons peuvent le faire à la Fondation des services de santé et sociaux de Portneuf, 700, St-Cyrille, Saint-Raymond, G3L 1W1.  
Pour renseignements: (418) 268-3575  
Télécopieur: (418) 268-3852  
courriel: coop.rivenord@globetrotter.net



**Lise Germain Lefebvre**

À la Maison Michel Sarrazin, le 7 mai 2003, à l'âge de 59 ans, est décédée paisiblement dame Lise Germain, épouse de M. Pierre Lefebvre, fille de M. Gaston Germain et de dame Simone Jobin. Elle demeurait à Cap-Santé. Il n'y aura pas de rencontre au salon. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai 2003 à 14h, en l'église de Cap-Santé où la famille recevra les condolances à compter de 12h30 et de là au cimetière de Ville Portneuf, sous la direction de la maison

**ROGER BENOIT & FILS LTÉE**  
Donnacona

Mme Lefebvre laisse dans le deuil, outre son époux et ses parents, ses enfants: Martine (Gilles Bourgeois) et Benoit; ses petites-filles: Alice et Marianne; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Diane (Dave Gaudet), Yvette (Gaëtan Quinon), Jean-Pierre (Claudette Corriveau), Réal, France (André Gignac), Yvon (Elaine Tessier), Johanne (Gaëtan Marcotte), Dannie (Robert Marcotte), feu Roch, Charles Lefebvre (Nicole Groleau); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines. Elle laisse également dans le deuil, ses amies qui l'ont supportée tout au long de sa maladie. La famille tient à remercier sincèrement le Dr Guy Cantin et l'équipe d'oncologie de l'hôpital St-Sacrement, de même que le merveilleux personnel et les bénévoles de la Maison Michel Sarrazin pour les bons soins apportés. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de la Maison Michel Sarrazin 2101, chemin St-Louis, Silley (Québec) G1T 1P5  
Pour renseignements: 418-285-2211  
télécopieur 418-285-2077  
courriel: salonbenoit@globetrotter.net



## À la mémoire de toutes les mères

Le Cimetière-Jardins La Souvenance de Sainte-Foy vous invite, à l'occasion de la fête des Mères, à des cérémonies célébrées à la mémoire de toutes les mères et autres défunts. Ce dimanche à 11h30 et à 14h, familles et amis y seront accueillis, dans un décor paisible, sous le signe du souvenir et du respect. Pour plus de renseignements, composez le 871-2372.

**LÉPINE CLOUTIER**  
La Souvenance

Le Cimetière-Jardins  
301, rang Sainte-Anne  
Coin route de l'Aéroport (Sainte-Foy)



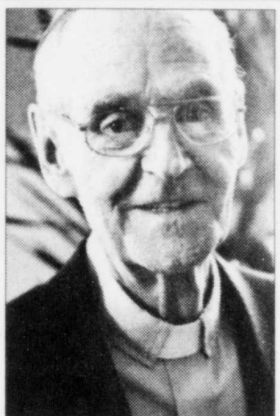
**Roch Métivier**

L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 mai 2003, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Roch Métivier, époux de dame Réjeanne Beaudoin. Il demeurait à Pintendre.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Odette (Bertrand Grondin) et Fabien (Maise Van Riel); ses petits-enfants: Jonathan Grondin (Claudine Lemelin), Mélyny Grondin (Simon Dionne) et Isabelle Sylvia Métivier; ses arrière-petits-enfants: Mégane Grondin, Jeanne et Eve Dionne; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Métivier: Georgette, feu Jean-Paul (Laurette Roberge), Colette (feu Philippe Demers), Ghyslaine (feu Jean Gosselin), Clermont (Jacqueline Gosselin), Alfredo (Louisset Labrie), Laurette (Gaston Cantin), feu Patrice (Yolande Brisson), Gaétane (feu Charles Bégin), Daniel (Lyna Métivier), Christiane et Magella (Jocelyne Lebel); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Beaudoin: Roch (Suzanne Bourget), Gisèle (Rosaire Roy), Lucille (feu Jean-Luc Dumont), Lyna (Daniel Métivier), Solange (feu Raymond Roy) et Laurier (Monique Corveau); ainsi que de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

**GILBERT & TURGEON LTÉE**

4001, de la Fabrique, St-David (Lévis)  
téléphone: 837-4757  
télécopieur: 837-9317  
courriel: gilbert@turgeon.qc.ca  
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai à 15h, en l'église St-Louis de Pintendre.



**Père Robert Moreau, C.S.S.R.**

Ste-Anne de Beauré, le jeudi 08 mai, est décédé le père Robert Moreau, rédemptoriste, à l'âge de 86 ans. Il était né à Estcourt, Témiscouata, le 25 juillet 1916, de Léonce Moreau et de Anna Beauré. Après six années d'études classiques au Séminaire St-Alphonse, il entra au Noviciat des Rédemptoristes à Sherbrooke en 1938. Trois années de théologie à notre Scolasticat de Woodstock, Ontario, lui permirent d'assumer par la suite un ministère bilingue. Après son ordination à Aylmer en 1945, il fut d'abord professeur d'anglais au Séminaire St-Alphonse, de 1946 à 1948. On l'envoya, par la suite, poursuivre des études théologiques à Rome. Il revint à Aylmer pour enseigner l'Écriture Sainte de 1950 à 1956. Il fut alors nommé à Sherbrooke où il devint Maître des Novices pendant 14 ans. De 1970 à 1978, il devint Supérieur de la maison de Sherbrooke et curé de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel Secours. Après trois ans de supériorat à St-Alphonse d'Youville de Montréal, il revint à Sherbrooke, en 1978, afin de reprendre la direction de la maison pour encore cinq autres années. En 1983, il fut nommé vicaire à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix, à Moncton, N-B. Puis, il passa quatre ans à la paroisse amérindienne de Big Cove. En 1993, il revint dans sa paroisse natale comme supérieur et curé de la paroisse Marie-Médiatrice d'Estcourt. En 1997, il revint passer ses dernières années à Ste-Anne de Beauré.

Le père Moreau a acquis la réputation d'un homme de grande sagesse, digne de la plus grande confiance. Ses nombreux supériorats, de même que son ministère paroissial, témoignent d'un sens aigu de la pastorale et de la vie communautaire. Tous les aspirants qui l'ont connu comme Maître des Novices ont apprécié son aptitude à diriger les jeunes dans la vie religieuse et spirituelle. Au cours des dernières années qu'il a passé à Ste-Anne, il s'est montré très assidu au ministère de la Réconciliation et des Bénédiction. Il laisse dans le deuil ses sœurs Gisèle, Gilberte, Julienne et Lucia, un grand nombre de neveux et de nièces, de même que la communauté des Rédemptoristes. La dépouille mortelle du père Moreau sera exposée au

**MONASTÈRE DES RÉDEMPTORISTES**

10018, Avenue Royale, Ste-Anne de Beauré le dimanche 11 mai de 16h à 21h. Les funérailles auront lieu à la Basilique Ste-Anne le lundi 12 mai à 14h. À la demande du père Moreau, le corps sera inhumé à Estcourt, où des funérailles paroissiales auront lieu le mardi 13 mai à 14h sous la direction de la

**À la mémoire d'ANDRÉ LANDRY**



Bien sûr la vie continue mais le souvenir d'André demeure bien ancré dans nos mémoires. Un souvenir transporté par toutes les qualités d'un homme et d'un père exceptionnel.

Tu nous manques, France et William

Mais bien plus encore que sa bonne humeur et sa générosité, ce qui nous manque et nous inspire le plus, demeure la passion qu'il avait pour la restauration; il savait transmettre, avec un enthousiasme hors du commun, son amour du métier.

Si vous souhaitez contribuer au Fonds André-Landry, adressez vos dons au nom de la Fondation du Collège Mérici au 6478, boulevard Hamel ouest, Ancienne-Lorette (Québec) G2E 2J1.

Un service anniversaire sera célébré, le dimanche 18 mai à 11 h, en l'église St-Michel de Sillery.



**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CÔTE DE BEAUPRÉ**

10090, Avenue Royale, Ste-Anne de Beauré  
Si désire condoléances par télécopieur: 827-3126  
Pour renseignements: 827-3110  
Courriel: cooperative@sympatico.ca



**Raymond Prévost**

Entouré des siens, dans la plus grande sérénité, à l'hôpital St-François-d'Assise, le 8 mai 2003, à l'âge de 77 ans et 9 mois, est décédé monsieur Raymond Prévost, époux de dame Lauréanne Dorval. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE**

7335, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg le dimanche 11 mai 2003, de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le lundi 12 mai 2003, jour des funérailles, de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le lundi 12 mai 2003 à 11h en l'église St-Albert-le-Grand, angle des Peupliers Est et Thomas-Chapais, et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa fille: Jocelyn (Madeleine Longchamp), Diane (Réal Nadeau), sa soeur, Mariette Prévost, ses beaux-frères et belles-sœurs: Jacqueline Dorval (feu Roland Gaudin), Yolande Dorval (feu Marcel Bédard), Jean-Paul Dorval (Fernande Goupil), Marcel Dorval (feu Marcelle Tousignant), Denise Dorval (feu Maurice Bernard), Colette Dorval (Gaétan Bilodeau), Yvon Dorval (Gemma Bilodeau), Ghislaine Dorval (Claude Descoteaux), Roger Dorval (Jacques Gendreau), Raymond Dorval (Luc Vigneux), Louise Dorval (Bernard Godbout), Lucie Dorval, Richard Dorval (Aline Plante), il était également le beau-frère de feu Gaston Dorval (Marguerite Buteau) et de feu Robert Dorval (Jeannette Guillemette) et son ami André Bussièrès, ses deux filleuls: Alain Gaudin (Mireille Chassé) et Benoît Godbout (Véronique Blais), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du Département de cardiologie de l'hôpital St-François-d'Assise pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements: (418) 525-6044  
télécopieur: (418) 628-3504  
courriel: coopdel.anse@videotron.ca

720

**Remerciements**



**Diana Kelly Barbier**

Nous remercions sincèrement les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Diana Kelly Barbier, survenu le 15 mars 2003. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants: Rollande, Lucille, Roger et Marthe.



**Thérèse Létourneau Bédard**

Les membres de la famille remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Thérèse Létourneau, survenu le 25 décembre 2002, soit par votre présence, dons, offrandes de messes, affiliations de prières, envois de fleurs ou cartes de sympathie. Que chacun et chacune trouvent dans ces remerciements l'expression de notre plus profonde reconnaissance.



**J. Rosario Bégin**

Vous avez eu la délicatesse lors du décès de J. Rosario Bégin, survenu le 9 février 2003, de nous témoigner par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été profondément touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Sa conjointe Lilianne Groleau et ses enfants: Claude, Martine et Lucie

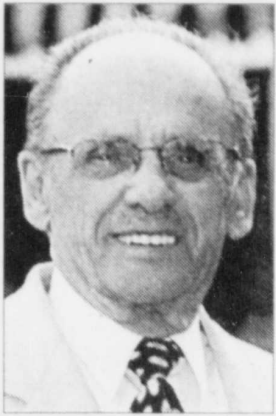


**Gérardine Benoit**

**REMERCIEMENTS**

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Mme Gérardine Benoit, survenu le 6 avril 2003. Que tous et toutes reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considèrent ces remerciements comme leur étant adressés personnellement.

Sa soeur Blandine



**Fernand Cossette**

«Une vie bien remplie et bien vécue, c'est ce que tu laisses derrière toi... le meilleur héritage qui soit. Ta vitalité, ta détermination, ton sens du travail bien fait, ta générosité et ton amour pour ta famille te garderont toujours vivant en nos cœurs.»

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

**MONSIEUR FERNAND COSSETTE (survenu le 9 avril 2003)**

soit par offrandes de messes, affiliations de prières, appels, cartes, dons, fleurs, télécopies, visites ou assistance aux funérailles. Nous prions chacun d'agréer ici l'expression de notre reconnaissance et de considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse Cécile Lahaie; ses enfants Lise, Guy, Micheline, Claude, Thérèse, Yves, France, ainsi que leur conjoint(e), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.



**André Delisle**

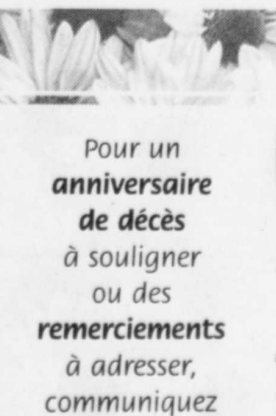
Nous remercions sincèrement tous les parents et ami(e)s pour leur généreux témoignage de sympathie, sous quelque forme que ce soit, lors du décès d'André Delisle survenu le 3 mars 2003. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Veuillez bien considérer ces remerciements comme personnels.

Sa conjointe Pauline, ses enfants Denis et Martin ainsi que ses sœurs Colette et Lise et son frère Jean-Guy.



**Lilianne Chouinard Drolet**

Les membres de la famille remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Lilianne Chouinard, survenu le 16 avril 2003. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.



**François Gagnon**

Votre sympathique présence, vos prières, vos messes, vos dons, vos envois de fleurs et votre participation aux funérailles nous ont apporté réconfort, espérance et consolation. Pour ce témoignage d'amitié et de fraternité lors du décès de monsieur François Gagnon, survenu le 2 avril dernier, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et tous les membres des familles Gagnon et Lavoie vous disent un MERCI ému et sincère. La famille remercie spécialement le Dr Serge Caron et le personnel soignant du Centre D'Anjou pour leur dévouement, leur disponibilité et les bons soins prodigués.

**LE SOLEIL ABONNEZ-VOUS 686-3344 1 866 686-3344**



**Guy Flageol junior**



**Guy Flageol**

Guy et Guy junior, votre souvenir restera à jamais gravé dans le coeur de ceux et celles qui vous ont tant aimés. Profondément touchés par le départ de Guy et Guy junior, nous voulons vous dire combien nous avons apprécié toute la tendresse que vous nous avez témoignée, que ce soit par votre présence, par des dons et offrandes, des fleurs et des cartes écrites avec votre coeur. Merci d'avoir été là et d'avoir partagé notre peine.

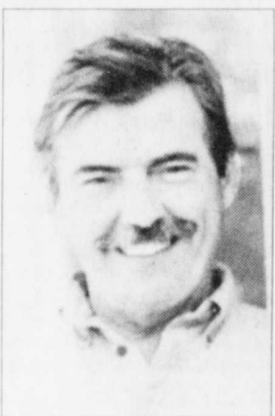
La famille Flageol.



**Joseph Gaboury**

Merci du fond du coeur à vous tous qui avez partagé notre peine, par différents témoignages de sympathie, réconfort et soutien, lors du décès de M. Joseph Gaboury survenu le 27 mars 2003. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Sa conjointe Huguette, sa fille Josette et leurs familles



**Camille Gagnon**

La mort, c'est comme un bateau qui s'éloigne vers l'horizon. Il y a un moment où il disparaît mais ce n'est pas parce qu'on ne le voit plus qu'il n'existe plus.

Vous avez été nombreux à nous témoigner votre sympathie lors du décès de Camille survenu le 25 février 2003. Soyez assurés que toutes marques de sympathie à notre égard ont été grandement appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance.

Charlotte, Benoît, Jérôme, Sonia, Annie et Mathieu.



**François Gagnon**

Votre sympathique présence, vos prières, vos messes, vos dons, vos envois de fleurs et votre participation aux funérailles nous ont apporté réconfort, espérance et consolation. Pour ce témoignage d'amitié et de fraternité lors du décès de monsieur François Gagnon, survenu le 2 avril dernier, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et tous les membres des familles Gagnon et Lavoie vous disent un MERCI ému et sincère. La famille remercie spécialement le Dr Serge Caron et le personnel soignant du Centre D'Anjou pour leur dévouement, leur disponibilité et les bons soins prodigués.



**Claire Carmichael Grenier**

«Tu as été pour nous une source de bonheur et d'inspiration par ton exemple de courage et de détermination»

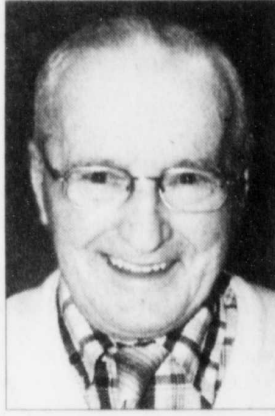
Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à vous tous, parents et ami(e)s, qui avez partagé notre peine lors du décès de maman survenu le 27 mars 2003. Que tous et toutes reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considèrent ces remerciements comme leur étant adressés personnellement.

Ses enfants Hélène et Yves.



**Raynald Higgins**

Sincère merci aux parents et ami(e)s qui nous ont apporté sympathie et réconfort lors du décès de Raynald, survenu le 31 mars 2003; que ce soit par votre présence ou autres. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés. Son épouse Pauline, ses enfants, Glenn (Isabelle), Dave (Isabelle) et les familles Higgins et Perreault.



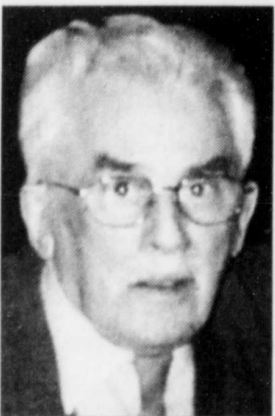
**Marcel Julien**

Ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui leur ont apporté réconfort et marques de sympathie lors du décès de leur père Marcel Julien, survenu le 12 avril 2003, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, assistance aux funérailles ou don à la Fondation de Services Santé et Sociaux de Portneuf. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.



**Juliette Martineau Mathieu**

Les enfants Mathieu remercient bien sincèrement les parents et ami(e)s qui leur ont témoigné sympathie et réconfort lors du décès de leur mère, survenu le 14 avril 2003. Que chacun trouve ici l'expression d'une profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme leur étant adressés personnellement.



**Lionel Ménard**

Madame Marguerite L. Ménard et sa fille Maude désirent remercier très sincèrement tous les parents, ami(e)s et relations qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de monsieur Lionel Ménard, survenu le 5 février 2003. Nous avons été profondément touchés. À tous un cordial merci. Que chacun et chacune d'entre vous considère ce témoignage de reconnaissance comme lui étant adressé personnellement.

# Décès & Avis

## 720 Remerciements



**Maurice Morissette**

"Je suis parti rejoindre ceux que j'aimais en attendant de revoir ceux que j'adorais."

Merci du fond du cœur à tous les parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Maurice Morissette, d.c., survenu le 26 mars 2003, soit par offrandes de messes, fleurs, sympathie, dons à la fondation des maladies du cœur et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

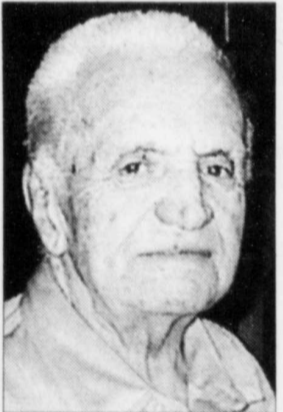
Son épouse Noëlla Bédard, ses enfants, Louis, Jean (Valérie Boudreau).



**Anita Morin - Paquet**

Merci de tout cœur aux parents et amis qui nous ont apporté sympathie et réconfort lors du décès de notre mère Anita Morin-Paquet, survenu le 20 mars 2003, à l'âge de 91 ans, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes et dons à différents organismes. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants, Michelle, Denis et André.



**Louis-Philippe Racine**

Les membres de la famille remercient chaleureusement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Louis-Philippe Racine, survenu le 11 avril 2003, soit par offrandes de messes, dons, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Que chacun et chacune trouve dans ces remerciements l'expression de notre plus profonde reconnaissance.

Louisette et ses enfants, Jean-Marie, Lucie, Rémi.



**Thérèse Lévesque Verreault**

Merci du fond du cœur à vous tous qui avez partagé notre peine, lors du décès de notre chère mère, Thérèse, survenu le 21 février 2003 à l'Hôpital général de Québec. Vous avez été nombreux à nous soutenir et à nous réconforter dans cette épreuve par votre présence, vos offrandes de messes, affiliations de prières, dons aux fondations, envois de fleurs, appels téléphoniques, lettres, télégrammes, télécopies et courriels, cartes de sympathie, visites au funérarium et assistance aux funérailles.

Que chacun et chacune de vous trouve, dans ces remerciements, à la toute veille de la fête de toutes les mères du monde, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Ses fils: Michel, Denis, Pierre et leurs enfants.

### Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$

3 \$ par copie, livré par envoi postal

844-4444

LE SOLEIL

## 725 Anniversaires de décès



**Maître Roland Bussièrès notaire ex-Directeur à la Cour d'Appel de Québec**

Décédé à Québec, le 4 mai 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans

1923 - 2002

Le samedi 10 mai 2003, à 16h30, en l'église du Saint-Sacrement à Québec, une messe commémorative sera célébrée en sa mémoire. Puissent vos pensées, vos prières, votre présence, témoigner de son souvenir. Merci à tous ceux et à toutes celles qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse Yvette Naud-Bussièrès



**Albert Chabot**

Si nous a quittés il y a un an. Une messe anniversaire sera célébrée à sa mémoire, le dimanche 11 mai 2003, à 10h, à l'église St-Pie X.

Sa fille Ginette et son fils Claude invitent parents et amis à se joindre à eux.



**Gilberte Fortin Corriveau**

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 mai à 16h en l'église St-Malo. Merci à ceux qui se joindront à nous pour cette célébration.

Voilà déjà un an que tu nous as quittés pour aller retrouver ton Napoléon et ta fille Lise. Chaque jour qui passe nous rappelle que tu n'es plus à nos côtés, mais nous te gardons à tout jamais au plus profond de notre cœur. Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 mai à 16h en l'église St-Malo.

**Adrienne Drouin**

En l'église de Saint-Émile, le dimanche 11 mai 2003 à 11h, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de madame Adrienne Drouin. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



**Thérèse Fournier**

Une messe anniversaire sera célébrée le jeudi 15 mai, à 16h15, en la chapelle de la Résidence Grande-Allée, 1175, Turnbull. Merci aux parents et ami(e)s qui participeront à cette célébration.

La famille Fournier.



**Gaétan Gagné**

Un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Ton départ inattendu a laissé un vide immense dans nos cœurs. Tu nous manques énormément, mais nous gardons une partie de toi avec nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le 17 mai à 16h, en l'église Notre-Dame de Recouvrance à Vanier. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Ta mère, ton frère et tes sœurs.



**Laurent Girard**

Déjà un an que tu nous as quittés. Tes souffrances sont enfin terminées. Toujours tu seras présent dans nos cœurs et nos pensées. Une messe anniversaire sera célébrée pour toi le dimanche 18 mai 2003, à 9h30, en l'église St-Charles-Garnier de Sillery. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous, par leur présence ou en pensée, pour cette célébration.

Ton épouse, tes enfants Christiane, Gilles, Régis, Rémi, Line, Annie et petits-enfants.



**Fernande Laroche Guillot**

Pour celle que nous aimons et qui est toujours présente dans nos cœurs et nos souvenirs, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 mai 2003 à 16h, en l'église St-Ignace de Loyola, Giffard. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

Ton époux et tes enfants.



**Lucie Ouellet Lasnier Grenier**

Le dimanche, 11 mai 2003, à 11h15, en l'église St-Louis de Courville, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Lucie Ouellet Lasnier Grenier. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Anna Béland - McDonald**

Le dimanche 18 mai 2003, à 10h, à l'église St-Jean Baptiste, rue St-Jean, Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Anna Béland - McDonald. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Jean-Robert Moreau**

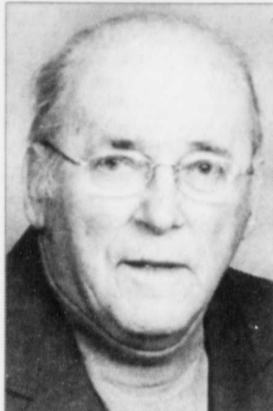
Où que tu nous as quittés, cette année fut difficile à surmonter, car le vide est très grand. Fais que ta force nous aide à surmonter nos peines. Tu seras toujours dans nos cœurs et nos pensées. Repose en paix. Pour honorer ta mémoire une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 mai 2003, à 16h00, en l'église de Charly. Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Ton épouse Jeannine, tes enfants, Serge et Sonia



**Abbé Joseph Patry**

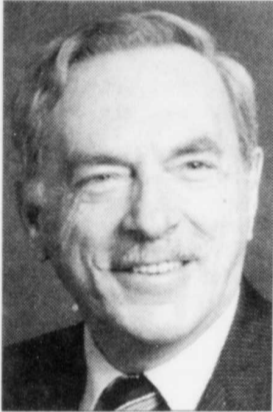
Le dimanche 18 mai 2003, à 9h30, en l'église Ste-Georgette de Beauport, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. l'abbé Joseph Patry, curé-fondateur de cette paroisse. Merci à tous les parents et les ami(e)s qui se joindront à la famille pour cette célébration.



**Luc Pouliot**

Le dimanche 18 mai 2003, à 10h30, en l'église St-Ignace de Loyola, Beauport, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Luc Pouliot, qui nous a quittés le 25 mai 2002. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse Suzanne et ses enfants.



**Gérard Proulx**

Déjà un an, tu nous quittais, ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. En ta douce mémoire, une messe anniversaire aura lieu le dimanche 18 mai 2003 à 9h en l'église St-François de Salle à Neuville. Merci à ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Ton épouse Rita et famille.



**Adrienne Savard Racine**

Déjà un an que tu n'es plus là, mais dans nos cœurs tu es toujours présente. Merci d'être notre ange gardien et de veiller sur nous. En ce 1er anniversaire de ton décès une messe sera célébrée le samedi 17 mai 2003 à 16h30 en l'église St-Ambroise de Loretteville. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.



**Rolande Dubé Racine**

Le printemps n'aura plus jamais la même signification pour nous. Un an passé depuis ton départ, mais ton souvenir est toujours présent dans nos cœurs et le temps n'effacera jamais ce que tu as été pour nous.

Le samedi 17 mai 2003, à 16h30, en l'église St-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Rolande Dubé Racine. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Lucien Stephens**

Le dimanche, 18 mai 2003, à 10h, en l'église Ste-Marguerite Marie, à Boischatel, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Lucien Stephens, conjoint de Mariette Long. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Lucienne Desrosiers Thérien**

Chère maman et grand-maman bien aimée, déjà un an que tu nous as quittés mais ton souvenir est toujours présent dans nos cœurs. Merci d'être passée dans nos vies et de continuer à veiller sur chacun de nous.

Une messe anniversaire sera célébrée en ta mémoire le dimanche 18 mai 2003, à 11h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance (rue Petit-Village, Giffard). Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

## 730

### In Memoriam

## 740

### Faveurs obtenues

PRIÈRE infaillible à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins.

O Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici-même que vous êtes ma mère. O sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande) Personne ne peut résister à votre puissance, O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je mets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée.

A.G.

Remerciements à Mère Julienne du Rosaire pour faveur obtenue.

M. D.

## 765

### Monuments

DU MANUFACTURIER  
**THERIAULT & FILS**  
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

## In Memoriam

pour le décès de  
**M. Raymond Prévost**



Administrateur et trésorier de la Coopérative funéraire de l'Anse  
Les funérailles auront lieu le lundi 12 mai 2003 à 11 heures en l'église Saint-Albert-Le-Grand de Québec.

## Décès

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès

LE SOLEIL

Profitez du forfait 7 jours

« BAZAR ET SERVICES »

Les petites annonces du Soleil  
**844-4444**

## STRATÉGIES DE PLANIFICATION

## Les frais de déménagement et le fisc

Compte tenu du boom immobilier actuel, le déménagement devrait plus que jamais constituer le sport national des Québécois cette année. Le coût de l'opération diminuerait beaucoup pour les gens concernés s'ils pouvaient déduire leurs frais payés dans leurs déclarations d'impôts 2003. Pour vous aider, résumons les conditions fiscales autorisant cette déduction du revenu net (ligne 219 au fédéral et 228 au Québec, même sous le régime d'imposition simplifié à compter de 2003), et les déboursés s'y qualifiant.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1 — Votre déménagement doit normalement être d'un endroit à un autre au Canada ;  
2 — Votre nouvelle résidence doit être plus proche d'au moins 40 km (par le plus court chemin du réseau routier public) de votre nouveau lieu de travail ou d'études ;  
3 — Vous pouvez déduire vos frais de déménagement admissibles si vous avez déménagé pour occuper un emploi ou exploiter une entreprise et ce, jusqu'à concurrence de ces revenus gagnés au nouvel endroit. Vous pourrez déduire tout excédent contre de tels revenus au nouvel endroit dans les années suivantes ;  
4 — En bref, l'étudiant peut déduire ses frais admissibles jusqu'à concurrence de toute aide financière reçue (seulement des subventions de recherches au Québec, car les bourses d'études y étant déjà non imposables), s'il a déménagé pour étudier à temps plein dans un collège, une université ou un autre établissement post-secondaire. Il pourra déduire tout excédent contre de tels revenus des années suivantes. Notons que les frais payés au début de chaque nouvelle période d'études pourront être déduits chaque fois que le critère du 40 km sera rencontré. Il pourra ainsi déduire ses frais pour retourner étudier après les vacances estivales ou un semestre de travail (programme coopératif).

## FRAIS ADMISSIBLES

A — Les frais suivants pour déménager votre famille et vos meubles sont admissibles :

1 — frais de déplacement pour vous rendre à votre nouvelle résidence, y compris les frais d'automobile, de repas et de logement durant le trajet. Depuis 1999, au lieu de déduire les dépenses réelles d'automobile et de repas, vous pouvez utiliser sans

soumettre de reçus une méthode simplifiée accordant 45¢ le kilomètre parcouru, plus 11\$ par repas par personne (maximum de 33\$ par personne par jour) ;

2 — frais de transport et d'entreposage (emballage, déplacement, entreposage temporaire et assurance) des meubles ;

3 — frais de repas et de logement près de votre ancienne ou nouvelle résidence pendant un maximum de 15 jours (les repas étant éligibles à la méthode simplifiée ci-dessus) ;

4 — frais de résiliation du bail de l'ancienne résidence.

B — Les frais suivants si l'ancienne résidence est vendue à cause du déménagement :

1 — frais juridiques liés à l'achat de votre nouvelle résidence, et taxes sur le transfert et l'enregistrement du droit de sa propriété (sauf TPS, TVH et TVQ et les impôts fonciers) ;

2 — frais de vente de l'ancienne résidence, incluant la publicité, les honoraires de notaire ou d'avocat, la commission versée à un agent immobilier et la pénalité pour la résiliation d'une hypothèque avant son échéance.

C) Les frais accessoires suivants sont admissibles :

1 — coût de révision des documents juridiques pour changer l'adresse ;

2 — coût de remplacement des permis de conduire et certificats d'immatriculation ;



Pierre Juneau

Collaboration spéciale

3 — frais de branchement et de débranchement des services publics ;

4 — les frais de maintien de l'ancienne résidence laissée vacante ;

5 — les intérêts, impôts fonciers, primes d'assurance et frais de chauffage ou de services publics (si vous avez fait des efforts raisonnables pour la vendre). Jusqu'à 5,000\$.

Pour préciser, voici des déboursés non admissibles : les travaux pour rendre l'ancienne résidence plus attrayante, le nettoyage ou la réparation de l'ancienne résidence louée selon les exigences du propriétaire, les frais de vente de l'ancienne résidence si sa mise en vente a été retardée pour des raisons d'investissement ou pour attendre un marché plus favorable, les déplacements avant le déménagement pour rechercher un emploi ou une résidence dans une autre ville, le déménagement d'une maison mobile, etc.

## AUTRES PARTICULARITÉS

Vous ne pouvez pas déduire de tels frais contre d'autres types de revenus (prestations d'assurance emploi, revenu de placements, etc.).

Si vous avez reçu une allocation ou un remboursement les concernant, vous pouvez les déduire seulement si vous ajoutez le montant reçu à votre revenu ou si vous en déduisez le montant remboursé.

Pour les réclamer, produisez le formulaire TP-347 au provincial avec vos pièces justificatives,

et le formulaire T1-M au fédéral (reçus à produire sur demande) ; si vous avez effectué plus d'un déménagement admissible durant l'année, complétez un formulaire pour chacun.

Si vous avez déménagé après 1997 et payé des frais dans une année ultérieure au déménagement (ex : frais admissibles de l'ancienne résidence vendue dans une année subséquente) : vous pouvez maintenant les déduire dans l'année où vous les avez payés, jusqu'à concurrence du revenu gagné au nouvel endroit (vous pouvez modifier vos déclarations des années concernées à l'aide des formulaires de demande de redressement d'une déclaration fédérale (T1-ADJ) et provinciale (TP-1.R)).

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à consulter notamment les deux formulaires ci-dessus, et à visiter le site internet de l'ADRC (www.cra-adrc.gc.ca) et de Revenu Québec (www.revenu.gouv.qc.ca). Il ne reste qu'à vous souhaiter toute l'aide désirée, une belle température pas trop chaude... et n'oubliez pas de conserver vos pièces justificatives si vous êtes admissibles à la déduction !

Pierre Juneau, c.a., planificateur financier, est représentant de courtier en valeurs mobilières de plein exercice, et responsable de la fiscalité et de la planification financière du bureau de Québec de MacDougall, MacDougall & MacTier Inc. Il est possible de lui transmettre des questions en utilisant l'adresse de courriel : economie@lesoleil.com

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à [www.appels.doffres.com](http://www.appels.doffres.com)

## BCE augmente ses profits en changeant une règle comptable

■ MONTREAL (Selon *La Presse*) — Le groupe BCE vient de modifier l'une de ses règles comptables, ce qui aura pour effet d'augmenter les profits de l'entreprise de 259 millions \$ sur trois ans.

Essentiellement, BCE a effacé les coûts d'acquisition des nouveaux clients de Bell ExpressVu et de Bell Mobilité engagés depuis l'an 2000. Ces coûts devaient être passés à la dépense de BCE d'ici trois ans et réduire d'autant les profits. En effectuant ce changement, l'entreprise montréalaise gonflera son bénéfice net après impôt de 259 millions \$ pour les trois prochaines années, soit une moyenne de 86 millions \$ par an. Compte tenu du nombre d'actions en circulation, il s'agit d'une hausse de 28¢ par action sur trois ans (9,3¢ par année, en moyenne).

Malgré cette modification, annoncée le 30 avril, BCE n'a pas cru bon d'accroître ses prévisions de profits pour 2003. À la mi-décembre 2002, l'entreprise avait annoncé à la communauté financière qu'elle s'attendait à engranger entre 1,85\$ et 1,95\$ de bénéfice net par action en 2003. Au cours de l'année 2002, le bénéfice net avait été de 2,13\$ par action.

Le président et chef de la direction, Michael Sabia, tente par tous les moyens d'assainir les finances de BCE depuis qu'il a pris la barre de l'entreprise, il y a un an. Il a notamment réduit du tiers le nombre de hauts dirigeants de l'entreprise depuis janvier, faisant passer le nombre à une centaine. Le porte-parole de l'entreprise, Nick Kaminaris, affirme que BCE a effectué un tel changement comptable pour rendre les résultats comparables aux concurrents dans le secteur de la téléphonie sans fil.

« Il s'agit de notre seule motivation. Nous avons d'ailleurs divulgué toute l'information sur ces changements avec nos résultats trimestriels (note complémentaire aux états financiers) », a dit M. Kaminaris.

Comment l'entreprise a-t-elle procédé, plus précisément ? Pour comprendre, il faut d'abord savoir que BCE a perdu passablement d'argent, ces dernières années, avec le développement de la téléphonie sans fil (Bell Mobilité) et de la télévision par satellite (Bell ExpressVu).

Dans ces deux cas, Bell subventionne une partie des équipements (soucoupes et téléphones sans fil) que les nouveaux clients achètent. Autrement dit, pour attirer des clients, elle leur vend la soucoupe, par exemple, moins cher que ce qu'il lui en coûte réellement.

Cette subvention, BCE l'appelle le « coût d'acquisition d'un client ». Les règles comptables reconnues permettent à une entreprise de répartir sur quelques années ce coût d'acquisition. BCE a amorti les coûts d'acquisition des clients de Bell Mobilité sur deux ans et ceux de Bell ExpressVu sur trois ans.

Mais voilà, le 30 avril, lors du dévoilement des résultats trimestriels, on apprenait que l'entreprise n'utilise plus cette méthode. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, BCE passe à la dépense l'acquisition de clients au fur et à mesure que les coûts sont engagés. Autrement dit, fini l'amortissement sur deux ou trois ans.

Pour s'ajuster à cette nouvelle réalité, BCE a effacé tous les coûts d'acquisition des clients que l'entreprise a emmagasinés dans son actif depuis l'an 2000. Ces coûts devaient être inscrits comme une dépense au cours des trois prochaines années. Plus précisément, BCE a rétroactivement modifié son bilan du 31 décembre 2002, augmentant le déficit accumulé de 259 millions \$.

**Commission scolaire de la Capitale**

**APPEL D'OFFRES N° 200201369**

La Commission scolaire de la Capitale demande des soumissions pour le dossier suivant :

**Vente d'une maison unifamiliale**

Chargée de la vente :  
Commission scolaire de la Capitale  
Les Services des ressources matérielles  
125, rue des Commissaires Ouest  
Québec (Québec) G1K 1M7  
Tél. : (418) 525-8010 poste 257 - Téléc. : (418) 525-9217

Description

- Superficie : 1 064 p.c. (100 m.c.)
- Deux (2) chambres
- Déménagement en deux sections
- Une section de 40' x 14'-0"
- Une autre de 35'-6" x 14'-0"
- Extérieur en Canexel fibro ciment James Hardie
- Plancher de bois dur
- Plancher de céramique (salle de bains et cuisine)

Les conditions générales qui font partie intégrante de la vente ainsi que toutes informations pourront être obtenues au bureau de M. Denis Lemieux, représentant de la Commission scolaire de la Capitale, 1060, rue Borne, Québec (Québec), téléphone : (418) 681-3512, télécopieur : (418) 681-2410.

La maison pourra être visitée le 13 mai 2003 de 10 h à 16 h au 1060, rue Borne, Québec.

Les soumissions, dans des enveloppes identifiées « APPEL D'OFFRES N° 200201369 - VENTE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE » cachetées et adressées au soussigné, seront reçues par monsieur Denis Lemieux le 20 mai 2003 à 15 h pour être ouvertes publiquement au 125, rue des Commissaires Ouest, Québec (Québec), le même jour et à la même heure. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % de la soumission, fait à l'ordre de la Commission scolaire de la Capitale.

Les personnes chargées de la vente ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Le directeur,  
Jean-Pierre Blanchet

**Le Jardin de Robi**  
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

**APPEL D'OFFRES**

PROJET : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LE JARDIN DE ROBI INC.

PROPRIÉTAIRE : C.P.E. LE JARDIN DE ROBI INC.  
835, rue Roland, Roberval (Québec) G8H 3J5

ARCHITECTE : BOUDREAU LEVASSEUR ARCHITECTES  
915, boul. St-Joseph, Roberval, Québec G8H 2M1  
Tél. : (418) 275-4358 / Téléc. : (418) 275-7187

INGÉNIEURS : FRANCE TURCOTTE CONSULTANT  
460, rue Normand, St-Bruno, Québec G0W 2L0  
Tél. : (418) 343-2591 / Téléc. : (418) 343-2445

GENCOTECH  
590, rang des Îles, St-Gédéon, Québec G0W 2P0  
Tél. : (418) 345-2834 / Téléc. : (418) 345-2834

Le C.P.E. LE JARDIN DE ROBI INC., propriétaire, demande des soumissions pour la CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE, sur le site situé à l'angle des rues St-Jean et St-Alphonse à Roberval.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus, sur appel, au bureau des architectes à partir du 13 mai 2003 contre un dépôt non remboursable de cent dollars (100,00 \$) remis sous forme de chèque certifié au nom de BOUDREAU LEVASSEUR ARCHITECTES.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au C.P.E. Le Jardin de Robi inc., 835, rue Roland (1<sup>er</sup> étage) jusqu'à seize heures (16h00), heure en vigueur localement, le 2<sup>e</sup> jour du mois de juin 2003, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire (C.P.E. Le Jardin de Robi inc.) ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10%) du montant du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., C.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais de la part des soumissionnaires.

Madame Ann Lavioie  
Présidente  
C.P.E. Le Jardin de Robi inc.

## Avis public

## Commission municipale du Québec

## Étude sur le regroupement de la Ville de Plessisville et de la Paroisse de Plessisville

Prenez avis que la Commission municipale du Québec tiendra une audience publique aux fins d'entendre toute personne qui désire exprimer son opinion relativement au regroupement de la Ville de Plessisville et de la Paroisse de Plessisville aux endroits, date et heure suivants :

Endroit : Salle du centre communautaire  
1745, rue Fournier  
Ville de Plessisville

Date : 5 juin 2003 et cette audience se poursuivra le 6 juin 2003, si nécessaire

Heure : 18h30

La Commission entendra toute personne qui a déjà soumis son opinion ou déposé un mémoire en indiquant qu'elle désire être entendue. Pour les autres personnes qui désirent également être entendues lors de cette audience, elles devront s'inscrire, au plus tard le 2 juin 2003 à 16h30, auprès de la Secrétaire de la Commission municipale du Québec, en indiquant les coordonnées où elles peuvent être rejointes (adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone et/ou de télécopieur) et en précisant le numéro de dossier CM-59303.

Commission municipale du Québec  
Édifice Thais-Lacoste-Frémont  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Tour, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Télécopieur : (418) 644-4676  
Courriel : cmq@mamm.gouv.qc.ca

M<sup>re</sup> Caroline Pouliot  
Secrétaire de la Commission

Québec

## Audience publique

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

## Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane par la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que les séances de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné débiteront le 20 mai 2003.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

COORDONNÉES DE L'AUDIENCE	
1 <sup>re</sup> partie La Récréathèque, Centre sportif Alain-Côté 321, rue du Bon Pasteur, Matane Les séances débiteront le mardi 20 mai 2003 à 19 h.	2 <sup>e</sup> partie La Récréathèque, Centre sportif Alain-Côté 321, rue du Bon Pasteur, Matane Les séances débiteront le mardi 17 juin 2003 à 19 h.

Le dossier est disponible pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque municipale de Matane (Fonds de solidarité FTQ) 520, avenue Saint-Jérôme Matane (Québec) G4W 3B5 Téléphone : (418) 562-9233	Bibliothèque Blanche-Lamontagne 120, 7 <sup>e</sup> Rue Ouest Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0 Téléphone : (418) 763-3810
Université du Québec à Rimouski Bibliothèque 300, allée des Ursulines Rimouski (Québec) G5L 3A1 Téléphone : (418) 724-1476	Bibliothèque Madeleine-Gagnon 24, Promenade de l'Hôtel-de-Ville Amqui (Québec) G5J 3E1 Téléphone : (418) 629-4242 # 247
Université du Québec à Montréal (UQAM) Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100 Montréal H2X 3R9 Téléphone : (514) 987-4392	Bibliothèque Jean-Louis Desrosiers 1477, boulevard Jacques-Cartier Mont-Joli (Québec) G5H 3L3 Téléphone : (418) 775-4106
	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Téléphone : 1 800 463-4732 ou (418) 643-7447

De l'information supplémentaire et des documents sont disponibles dans Internet à l'adresse suivante : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Marie-Eve Chamberland au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse suivante : [les-matane@bape.gouv.qc.ca](mailto:les-matane@bape.gouv.qc.ca).

Le secrétaire du BAPE  
Raynald Martel

Québec

**AUCUN PAIEMENT  
AVANT 6 MOIS**  
sur toutes les  
Mazda neuves\*\*

PLUS **0%**  
de financement  
à l'achat†

LE **GRAND ÉVÉNEMENT  
DU PRINTEMPS**  
**mazda**

**HÂTEZ-VOUS,**  
l'événement se termine  
**le 31 MAI!**

vroum-vroum

★★★★★  
Indice de sécurité  
le plus élevé  
lors d'impact\*



« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

**Mazda MPV DX 2003**

OU Louez à partir de

**286\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2995\$  
PLUS

**0\$** dépôt de sécurité

OU louez à

**355\$**

PAR MOIS,  
POUR 48 MOIS\*

ET **0\$** COMPTANT

• Moteur V6 de 3 L et 200 ch • Boîte automatique 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Climatiseur • Deux coussins de sécurité avant (coussins latéraux livrables en option) • Sièges baquets de 2<sup>e</sup> rangée Side-by-Slide<sup>MC</sup> • Banquette de 3<sup>e</sup> rangée Tumble-Under<sup>MC</sup> rabattable sous le plancher et orientable vers l'arrière • Portes coulissantes latérales avec glaces abaissantes



**ENERGUIDE**

**PREMIÈRE PLACE**  
« Match du mois » opposant cinq utilitaires sport.\*\*  
Eric LeFrançois, La Presse

**Mazda Tribute DX 2003**

OU Louez à partir de

**269\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2995\$

• Moteur 4 cyl. de 2 L avec boîte manuelle 5 vitesses • Traction avant • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Conception OptiSpace • Deux coussins de sécurité avant et avant latéraux • Trois prises d'alimentation • Hayon à double accès • Volant inclinable • Roues de 16 po en alliage • Porte-bagages de toit • Régulateur de vitesse

Moteur V6 disponible

**ENERGUIDE**



Camionnette importée la plus  
vendue au pays depuis 16 ans.\*\*\*

**Mazda B3000 Dual Sport,  
cab. allongée 2003**

OU Louez à partir de

**275\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
PLUS

**0\$** comptant  
**0\$** dépôt de sécurité

• Moteur V6 de 3 L et 150 ch • Boîte manuelle surmultipliée 5 vitesses • Roues stylisées en acier argent de 15 po • Freins antiblocage aux 4 roues • Système d'immobilisation Securilock • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Barre stabilisatrice avant • Glace arrière coulissante • Prise d'alimentation 12 V • Banquette à dossier 60/40 avec accoudoir/rangement • Mini-console au plancher avec porte-gobelets

**PRÊT  
À ROULER**

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TRAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA** Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA** Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

LOCATION  
MAZDA  
PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

\* Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U. à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impacts frontal, latéral et arrière. \*\* La Presse, octobre 2002. \*\*\* Rapports de l'IRI/MC 1987-2002. † Prix EnerGuide 2003 accordés aux véhicules les plus économiques en carburant. Données fournies par le ministère des Ressources naturelles du Canada 2003. Basées sur la camionnette Mazda B3000 SX avec boîte manuelle 5 vitesses et la Mazda Tribute DX 2003 avec boîte manuelle 5 vitesses.

† Financement à l'achat aux particuliers de 0% pour 24 mois sur les Mazda neuves 2003 (excluant les Protégés MazdaSpeed 2003 et les Mazdas 2004) consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. \*\* L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 6 mois » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 6 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 150 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts doivent être payés en fonction du terme prévu au contrat. \* Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda MPV DX 2003 (modèle U0273AR00), des Mazda Tribute DX 2003 (modèle W30553AC00) et des Mazda B3000 2003 (modèle XCB553AC00) neufs. Comptant initial au échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350\$ (Tribute) exigés. Aucun dépôt de sécurité sur toutes les MPV et les camionnettes de série B. Aucun comptant initial sur la camionnette B3000 et sur la MPV DX pour l'offre à 361\$ par mois. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de BC le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Un concessionnaire participant pour les détails. \*aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 mai 2003.